

## DANS CE NUMERO :

- Notre nouvelle page italienne
- Nos relations commerciales avec la Tchécoslovaquie

# LA REVUE D'ÉGYPTE

XXème ANNEE, No. 753  
SAMEDI 18 JANVIER 1947

## ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

### S O M M A I R E

	Pages
QUE FAIRE DES MOYENS DE PAIEMENT DONT NOUS DISPOSONS? : par Charles Arcache .....	3
ACTUALITE LOCALE .....	4
PERSPECTIVES DE NOS RELATIONS COMMERCIALES : LA TCHECOSLO- VAQUIE .....	6
THE ABOUKIR LAND COMPANY LTD. : étude financière .....	7
LETTRE DE PALESTINE .....	8
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT .....	9
LES NOUVEAUX DELAIS DE PRESCRIPTION .....	11
LES MARCHES INTERNATIONAUX .....	12
LA PAGE ITALIENNE .....	13
LA LUTTE CONTRE LA VIE CHERE EN FRANCE .....	14
SOCIETE MISR POUR LA FILATURE ET LE TISSAGE: Bilan .....	18
NOTRE BOURSE IMMOBILIERE .....	20
MOUVEMENT MARITIME .....	21
LA SEMAINE COTONNIERE .....	22
CES DAMES DE LA CORBEILLE .....	23
LA BOURSE DES VALEURS .....	24
LES BOURSES ETRANGERES — LE MARCHÉ DE L'OR .....	26
LES MARCHES DE GROS .....	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.  
Nouvelles sociétés

#### REDACTION ET ADMINISTRATION :

24, rue Galal — Tél 49000 — Le Caire  
9, rue Rolo — Tél. 27366 — Alexandrie  
REDACTEUR EN CHEF: C. ARCACHE  
REDACTION AU CAIRE: Me. Ch. ATALLA

#### PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

SOCIETE ORIENTALE DE PUBLICITE  
Propriétaire-éditrice de la "Revue d'Egypte"

#### ABONNEMENTS :

Egypte : Un an P.T. 150 6 mois P.T. 80  
Étranger : Un an £ 2 6 mois £ 1,20



## L'oignon égyptien deshydraté

CONSERVE TOUTE SA SAVEUR  
ET TOUTES SES VITAMINES

*Il s'impose rapidement sur le marché local  
aussi bien que sur les marchés étrangers*

Produit de la

**"DRYCO"**  
**Dehydration Company**  
**of Egypt S.A.E.**



## "AL CHARK"

Première Société Anonyme Egyptienne d'Assurance-Vie  
Siège Social:

En l'immeuble de la Compagnie  
15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha  
14, Rue Soliman Pacha — R.C. No. 35.

Branches Pratiquées:

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

**TARIFS AVANTAGEUX**

**COMBINAISONS INTERESSANTES**

**MAXIMUM DE GARANTIES**

**RESERVES INVESTIES EN EGYPT**

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT



PAR ORDRE

## THE ALEXANDRIA INSURANCE CY.

Société Anonyme Egyptienne  
R.C. Alex. No. 278

Fondateur: EMIN YEHIA PACHA

**SIEGE SOCIAL :**

EN SON IMMEUBLE, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL  
ALEXANDRIE

**SUCCURSALE AU CAIRE :**

17, Rue Kasr-El-Nil.

**ASSURANCES:**

Incendie, Accidents de travail, Automobiles,  
Vol, Transports, etc.

## NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du Décret Khédivial du 25 Juin 1898

**Siège Social : LE CAIRE**

Capital ..... Lstg. 3.000.000  
Réserves ..... Lstg. 3.000.000

**SUCCURSALES EN EGYPT ET AU SOUDAN**

LE CAIRE (7 bureaux), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiout), Assiout, Assouan, Becha, Beni-Souef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiout), Edfou (Sous-Agence de Louxor), Esneh (Sous-Agence de Louxor), Rashn (Sous-Agence de Beni-Souef), Fayoum, Héliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Louxor, Maghagha (Sous-Agence de Beni-Souef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiout), Mehalla Kébir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdourman, Port-Soudan, Tokar (Sous-Agence de Port-Soudan), Wadi Medani.

**AGENCE DE LONDRES:**

6 et 7, King William Street, E.C. 4



## UN GRAND PROBLEME A L'ORDRE DU JOUR

## QUE FAIRE DES MOYENS DE PAIEMENT DONT NOUS DISPOSONS ?

Tous les économistes vous diront que l'argent en lui-même ne représente rien. Ce qui compte c'est la capacité qu'il présente de se transformer en richesses.

Pourtant, dans tous les milieux on affirme que l'Egypte s'est enrichie pendant la guerre. C'est là une grosse erreur. Le pays a accumulé des moyens de paiement qui ne deviendront des richesses effectives que le jour où ils se seront transformés en marchandises.

D'ailleurs, les marchandises de consommation courante ne sont pas de véritables richesses. Certes, elles permettent à l'homme de se nourrir, de se vêtir, de travailler. Et cette énergie mise en service est productive de richesses. En un mot, les marchandises de consommation sont le carburant qui permet à la machine humaine de rendre.

Il y a par contre des "produits à rendement" que les Britanniques appellent "capital goods". Ce sont les machines, les matières premières, les installations de houille blanche, les outils agricoles, etc. Ces marchandises aident un pays à progresser, à améliorer son industrie et son agriculture, bref, à s'enrichir.

A notre sens, pour s'enrichir vraiment, l'Egypte doit renouveler et augmenter son équipement industriel et agricole.

En général, notre balance commerciale est déficitaire. C'est ce déficit qui a amené certains délégués américains au Fonds Monétaire International à réclamer une dévaluation de la livre égyptienne par rapport au dollar. D'aucuns ont même demandé que la valeur de notre livre soit fixée à deux dollars. Mais Zaki bey Saad refuta brillamment ces arguments, ce qui n'empêche que pour soutenir la valeur internationale de notre devise, il faut produire plus, de façon à importer moins. Une balance commerciale favorable est essentielle à une monnaie saine.

Suivant les statistiques officielles qui, malheureusement, s'arrêtent à 1942, durant les treize années allant de 1930 à 1942, nous avons eu huit ans de balances commerciales défavorables et cinq ans seulement de balances favorables. Voici les chiffres officiels.

Année	Importations	Exportations
1930	46.985.134	32.090.940
1931	31.274.559	26.380.682
1932	27.262.262	26.001.026
1933	26.762.264	28.780.085
1934	29.248.436	31.617.704
1935	32.213.027	35.409.990
1936	31.503.735	33.866.992
1937	37.991.271	39.283.455
1938	36.704.738	29.363.528
1939	33.757.916	33.192.366
1940	31.337.366	28.319.400
1941	33.100.537	22.611.437
1942	55.280.304	19.284.967

Pour assurer sa stabilité économique, pour améliorer le standard de vie de sa population, l'Egypte doit produire plus et à meilleur compte. Un outillage moderne l'aidera à atteindre ce double but. Dans le domaine agricole la mécani-

sation sera un facteur décisif. Avec l'aide d'une main-d'oeuvre abondante et peu coûteuse, l'agriculture égyptienne pourra produire mieux et à meilleur marché. Cela se traduira par une amélioration du niveau d'existence des quinze millions de fellahs d'Egypte. Et le cycle continuera. Le fellah gagnant plus, vivra mieux, dépensera plus. Il aura besoin de plus de marchandises industrielles qu'une industrie égyptienne mieux outillée lui fournira.

Ainsi l'amélioration deviendra générale et le pays entier en bénéficiera.

Voilà pourquoi, à notre sens, la majeure partie de nos crédits à l'étranger devraient servir à améliorer l'agriculture et l'industrie égyptienne et non à acquérir des produits de luxe ou de consommation courante qui disparaîtraient une fois consommés.

La baisse du coût de la vie doit venir non d'importations massives, mais d'une production locale massive. Et le devoir du gouvernement est d'encourager tout ce qui pourrait tendre à l'augmentation de la production locale et à une réduction rationnelle du coût de production.

Ce n'est pas par une législation abusive que l'on fera baisser le coût de la vie, mais en produisant plus et à meilleur compte.

La loi de l'offre et de la demande jouera toujours, malgré tous les textes officiels. Si le pays a besoin de plus de textiles qu'il n'en produit, il faudra payer ces textiles plus cher. Si un prix officiel est imposé, on s'arrangera pour vendre une partie de la production sur le marché noir. Car rien ne peut modifier la loi éternelle de l'offre et de la demande.

L'Egypte a environ 450 millions de livres sterling à son crédit en Grande-Bretagne. L'Angleterre produit de grandes quantités d'outillage industriel et agricole, dont l'Egypte a besoin. Pour le moment, la production britannique est relativement minime, mais elle va se développer avec le temps, de sorte que d'ici cinq ans au plus tard, l'industrie anglaise sera à même de nous outiller comme il convient. Pourquoi ne pas profiter du grand avantage que nous a donné la guerre, en achetant en Grande-Bretagne tout ce qui est nécessaire pour moderniser notre agriculture et notre industrie? On ferait ainsi d'une pierre deux coups: on liquiderait une bonne partie de nos créances sur la Grande-Bretagne et on moderniserait l'outillage égyptien.

Le but primordial du pays qui consiste à améliorer le niveau de vie de 15 millions de travailleurs serait ainsi atteint, sans qu'il en coûte beaucoup au gouvernement.

Par la même occasion, nous renforcerons la position de notre monnaie qui quoique actuellement rattachée au sterling, doit pouvoir voler de ses propres ailes, si un jour un tel rattachement devenait inutile ou dangereux.

Charles ARCACHE,



# ACTUALITE

## ECONOMIE...

### LE COTON

Le ministère de l'Agriculture a mis au point un nouveau projet de loi qui modifierait les régions où pourraient être cultivées les différentes variétés du coton, au cours de la saison 1946-1947.

1. — Toutes les variétés du coton pourront être cultivées dans la zone septentrionale de la Basse-Egypte, déterminée dans la note annexée au projet. Le ministère de l'Agriculture est autorisé, par ailleurs, à rendre des décisions interdisant la culture de toute variété de coton, à l'exception du "karnak", dans toute localité comprise dans cette zone.

2. — Aucune variété de coton ne pourra être cultivée dans le restant du territoire égyptien, en dehors des variétés suivantes: Achmouni, Zagora, Guiza 3, Guiza 23.

Toutefois, cette dernière décision ne pourra être appliquée aux terrains appartenant au ministère de l'Agriculture.

\*\*

Trois filateurs hindous étaient venus en Egypte, il y a quelques jours pour étudier la condition du marché égyptien du coton et pour acheter certains stocks pour le compte de sociétés de filature hindoues. Ils se sont déjà adressés à certains commerçants égyptiens, pour l'achat des stocks requis, soit environ 15.000 balles.

### LA GRAINE DE COTON

Au cours de sa prochaine réunion, le conseil supérieur de l'Approvisionnement examinera la tarification de la graine de coton, pour en fixer les prix d'achat et de vente.

### L'UNION DES ACTIONNAIRES EST CREEE

Nous recevons le communiqué suivant que nous sommes heureux de publier :

Dans votre numéro 752 du 11/1/47 vous aviez signalé page 23 sous le titre "une juste plainte" un mal réel; la dispersion des annonces des sociétés de manière à ne pas renseigner à temps les actionnaires.

C'est pour remédier à plusieurs de ces faits qu'un groupe d'actionnaires vient de se constituer en Union, dont je vous mets ci-joint les statuts pour en informer vos lecteurs.

Dans son programme l'Union constituera des dossiers complets pour chaque Société, elle mettra à la disposition de ses membres et qui les renseigneront au fur et à mesure, sur la situation de l'affaire où ils sont intéressés. D'autres interventions tant auprès des Conseils qu'auprès des autorités sont prévues.

### LA LUTTE CONTRE LA VIE CHERE

La commission contre la vie chère, instituée au sous-secrétariat d'Etat pour l'Approvisionnement est sur le point de terminer la mission qui lui a été confiée: l'étude et la proposition des moyens à adopter en vue de lutter efficacement contre la cherté de vie en Egypte.

Nous apprenons même que le ministère du Commerce et de l'Industrie a chargé ses sections compétentes de préparer certains projets-lois ainsi que les arrêtés ministériels nécessaires à la mise en vigueur des recommandations faites par ladite commission.

### LA VIANDE

Le sous-secrétariat d'Etat de l'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie étudie actuellement les mesures à prendre en vue de ré-

### L'APPROVISIONNEMENT

duire sensiblement le prix de la viande.

A cet effet, les services compétents ont dressé au ministère un état comparatif des prix du bétail pour les années précédentes, tout en prévenant les bouchers des mesures que le département de l'Approvisionnement comptait adopter dans un proche avenir, en vue de renforcer la surveillance exercée sur l'établissement des prix de la viande de boucherie...

Les délégués, convoqués au ministère et interrogés sur les raisons du maintien des prix élevés pratiqués actuellement, ont argué de la récente peste bovine qui a exercé de grands ravages, et partant, a aidé au maintien du prix élevé d'achat des animaux destinés à la boucherie.

Quoi qu'il en soit, on s'attend à une sérieuse baisse dans ces prix, et cela à partir du début du mois prochain, avec l'importation de bestiaux provenant de Lybie et du Soudan.

Pour le moment des pourparlers sont activement menés entre le sous-secrétariat d'Etat pour l'Approvisionnement et l'Agence du Soudan au Caire, en vue d'aboutir à un accord quant à l'augmentation des quantités de bétail exportées du Soudan à destination de l'Egypte.

### LE SUCRE

L'oke de sucre des stocks en surplus serait vendue à P.T. 10, au lieu de P.T. 12, selon une décision prise par S.E. Abdel Méguid Badr pacha, ministre du Commerce et de l'Industrie.

### LA DISTRIBUTION DU SUCRE

Le ministère du Commerce et de l'Industrie avait examiné il y a quelque temps la question de la vente de certains stocks de sucre, dépassant les besoins de la consommation locale aux consommateurs à raison de 12 piastres l'oke. Nous apprenons ce matin que S.E. Abdel Méguid Badr pacha, ministre du Commerce et de l'Industrie compte réduire ce prix à 10 piastres. Son Excellence a déclaré à cette occasion que le but de consacrer ces stocks aux consommateurs est de leur fournir en abondance le sucre dont ils ont besoin.

### LE SURPLUS DE RIZ

Selon les prévisions du Bureau d'Approvisionnement, la nouvelle récolte de riz dépassera les besoins du pays de 190.000 tonnes environ.

On sait, par ailleurs, que le gouvernement compte échanger ce surplus de la production contre du blé, nécessaire à l'approvisionnement du pays.

### LE CONTROLE DES PRIX

Selon une statistique, le bureau du contrôle des prix à Alexandrie a rédigé jusqu'ici 150 procès-verbaux contre des commerçants infractionnaires à la tarification ou qui n'ont pas encore affiché une liste des prix de leurs marchandises. Tous ces commerçants comparaitront devant les tribunaux.

Par ailleurs certains commerçants ont importé récemment des réchauds qu'ils vendent à des prix très élevés, ou qu'ils stockaient. Des procès-verbaux furent également rédigés contre ces commerçants qui furent sommés de vendre les réchauds au prix de la tarification.

### RIZ CONTRE JUTE

Actuellement, des pourparlers ont lieu entre le gouvernement égyptien et celui des Indes qui a suggéré qu'il serait disposé à fournir du jute indien contre du riz égyptien.

\*\*

Près de 1500 tonnes de jute arriveront à destination de l'Egypte au cours de la semaine en cours.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 15 JANVIER 1947

165485 Actions sont représentées, donnant droit à 1679 voix

#### RESOLUTIONS

##### L'ASSEMBLEE :

1o. — Approuve les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 1946.

2o. — Adopte la répartition des bénéfices proposée par le Conseil d'Administration et décide en conséquence :

a) La distribution pour l'exercice :	
	L.Eg.
Aux 400.000 Actions de .....	560.000,—
Aux 2.000 Parts de Fondation de .....	57.800,—
b) L'affectation :	
À la Réserve Statutaire de .....	38.588,812
Au Conseil d'Administration de .....	19.294,406
c) Le report à nouveau :	
Pour compte des Actions de .....	6.884,828
Pour compte des Parts de Fondation de .....	123,575

TOTAL ..... L.Eg. 684.691,621

représentant : 1o le montant des bénéfices de l'exercice; 2o les sommes reportées de l'exercice précédent; 3o le montant des intérêts à 4 pour cent servis au compte de Provision des Actionnaires; 4o un prélèvement de L.Eg. 40.000,— sur la Provision des Actions.

3o. — Décide que le dividende des Actions et celui des Parts de Fondation seront mis en paiement à la date que fixera le Conseil d'Administration.

Le dividende des Actions sera payable au Caire, à Paris et à Londres en Piastres au tarif.

Déduction faite des impôts égyptiens, il sera de P.T. 122,8. Une déduction supplémentaire de Piastres tarif 39,8 sera faite sur les coupons des titres assujettis à l'impôt français.

L'Assemblée donne mandat au Conseil d'Administration de fixer les conditions de retenue des impôts français.

Le dividende des Parts de Fondation sera payable au Caire, à Paris et à Londres en Piastres au tarif.

Déduction faite des impôts égyptiens, il sera de P.T. 2.536.

4o. — Réclit, en exécution des Articles 15 et 36 des Statuts : Administrateurs pour cinq ans, LLEE. Aly Maher pacha et Mahmoud Choucri pacha.

5o. — Réclit censeurs pour un an : MM. L. Lefrère et M. Hammond et donne mandat au Conseil de fixer leur rémunération.

Ces décisions ont été prises à l'unanimité des voix des Actionnaires présents ou représentés.



# LOCALE ... ET FINANCE

## L'ASSURANCE SOCIALE

On sait que le ministère des Affaires Sociales s'était intéressé à un projet d'assurance sociale pour les ouvriers. Deux experts du Bureau International du travail étaient récemment arrivés au Caire, pour collaborer à ce projet.

Un comité s'est donc formé sous la présidence de M. Rady Abou Seif Rady bey, sous-secrétaire aux Affaires Sociales et comprenant entre autres des représentants du ministère des Finances et du ministère de l'Hygiène Publique.

Ce comité, en collaboration avec les deux experts, s'est mis à l'oeuvre. Il étudie actuellement les différents problèmes soulevés par ce projet qui sera soumis, à peine mis au point, au Parlement au cours de sa présente session.

La nouvelle loi établira les conditions d'assurance obligatoire sociale des ouvriers industriels, commerciaux et de transport, contre la maladie, l'invalidité physique, la vieillesse et le décès.

Entre temps, les deux experts visiteront incessamment les hôpitaux gouvernementaux, pour se rendre compte, sur place, du traitement appliqué aux ouvriers qui y sont soignés.

Par ailleurs le Conseil Supérieur Consultatif du travail se réunira le 21 courant afin d'étudier le rapport que lui a soumis un sous-comité au sujet de l'indemnisation des ouvriers en cas de maladies contractées durant leur service.

## LES RECETTES DOUANIERES

Les recettes de l'Administration générale des Douanes d'Alexandrie se sont élevées du 1er mai 1946, ouverture de l'exercice financier au 10 janvier 1947, à 32.612.701 livres contre 24.245.090 livres durant la dernière période correspondante, soit une augmentation de 8.367.611 livres.

Au cours de la période sous revue, les droits sur le tabac se sont élevés à 13.895.339 livres contre 11.910.261 livres, les droits d'accise 6.708.763 livres contre 5.461.891 livres et les droits d'importation 6.903.149 livres contre 4.095.411 livres.

Les milieux financiers prévoient pour l'ensemble de l'exercice financier, qui se clôturera le 30 avril 1947 un total de recettes de 48.000.000 de livres soit un excédent de 13.000.000 de livres comparativement à l'exercice précédent.

## LES DROITS D'ACCISE

Les droits d'accise perçus par l'Administration des Douanes, au cours des huit derniers mois, se sont élevés à 6.614.221 livres contre 5.375.274, livres, pour la période correspondante de l'année écoulée, en augmentation de 1.238.944 livres.

## LE DEFICIT DU BLE

Le ministère du Commerce et de l'Industrie comptait exporter 40.000 tonnes de riz en échange de 80.000 tonnes de blé. Mais le prix du blé à l'étranger étant le double du prix en Egypte, cet échange ne pourra être réalisé. Le ministère a décidé à cet effet de vendre aux enchères publiques tous les stocks de riz dépassant les besoins de la consommation locale en accordant des permis d'exportation aux acheteurs. Le ministère du Commerce se chargera ensuite de l'achat du blé, en mettant sa proposition en adjudication mondiale.

## LA PRESCRIPTION FISCALE

Le Sénat a voté le projet de loi prolongeant le délai de prescription en matière fiscale.

La haute assemblée a commencé ensuite la discussion du projet de loi relatif aux omdehs et aux cheikhs.

## LES SEMENCES DE POMMES DE TERRE

On annonce qu'une cargaison de 800 tonnes de semences de pommes de terre vient d'être déchargée au port d'Alexandrie. Ces semences sont importées de Grande-Bretagne au compte de l'Association des agriculteurs de pommes de terre de Guizeh. En examinant les stocks importés le service quarantenaire du port d'Alexandrie constata qu'une partie des semences est avariée. Il se mit en contact avec le ministère du Commerce et de l'Industrie qui ordonna de les livrer quand même étant donné le besoin urgent de cultiver les pommes de terre.

## L'AVIATION ET L'AGRICULTURE

Le ministère de l'Agriculture a procédé à certains essais, en vue de recenser, au moyen des avions, les différentes superficies cultivées en produits déterminés. Ces essais ont été couronnés de succès. Le système préconisé a pour avantage, d'une part, de recenser d'une façon très exacte certaines récoltes faisant l'objet de la législation en vigueur et d'autre part de faire épargner les frais énormes que nécessite le système actuel.

## DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

S.E. Abdel Béguid Badr pacha, ministre du Commerce et de l'Industrie avait demandé à l'Administration du tourisme de rédiger un rapport détaillé sur les prix pratiqués dans les hôtels, les autres établissements publics, en vue d'une réduction de ces prix. Le rapport a été effectivement soumis au ministre et il a été décidé de réduire les prix dans les établissements publics prenant en considération en même temps les intérêts du public que ceux des propriétaires de ces établissements.

Aucun changement de commerce de tissus populaires ne peut être effectué qu'après distribution de la 4ème tranche.

Le sous-secrétariat d'Etat pour ment étudie l'opportunité de la réduction des prix de certains articles de première nécessité, tels que l'huile, le sucre et le pétrole.

Les prix de la viande ayant baissé à la suite de l'augmentation des jours de consommation, une suggestion est à l'étude en vue de permettre la vente de la viande durant tous les jours de la semaine.

Il a été décidé de renforcer les effectifs du Bureau des Investigations des articles d'approvisionnement.

Les cartes de rationnement qui se trouveraient en état de détérioration, pourront être remplacées par de nouvelles, contre le paiement d'un droit déterminé.

Il a été décidé de ne permettre l'exportation de pommes de terre que contre importation d'une quantité égale de semences de ce produit.

Certains vêtements prêts (les habits confectionnés) seraient bientôt soumis à la tarification.

## PRIX DES AUTOS

Le ministre a convoqué dans son Cabinet les agents des fabriques d'autos et leurs représentants. De plein accord avec eux, après délibérations, il a été décidé de réduire de 10 o/o les bénéfices perçus par les agences en Egypte, réduction dont seront bénéficiaires les acquéreurs.

## ERRATUM

### Electricity and Ice Supply

Dans notre dernier numéro, P. 7, une faute d'impression a fait sauter un paragraphe qui a été inséré par erreur en dehors du texte. Nos lecteurs auront rétabli d'eux-mêmes ce paragraphe qui précédait immédiatement la signature de notre correspondant.

# Châssis Vitrés



## ATELIER EGYPTEEN DE METALLURGIE

(Anc. Etab. DICRAN MERDJANIAN)

A. KALAYDJIAN & H. AHARONIAN

26, RUE EL-CHARABIA - TEL. 41432 - LE CAIRE - R.C. 55651



# PERSPECTIVES DE NOS RELATIONS COMMERCIALES

## LA TCHECOSLOVAQUIE

LE GOUVERNEMENT tchécoslovaque déploie actuellement de nombreux efforts pour le rétablissement politique et économique du pays. Des missions politiques et commerciales sont déléguées dans différents pays pour étudier les possibilités d'une reprise rapide.

Nul n'oublie le sort malheureux de la Tchécoslovaquie durant la guerre. Même avant la guerre, elle avait été victime de ravages nazis, elle était déjà occupée. Le bouleversement causé par les presque sept années d'occupation a gravement affecté l'économie nationale. Mais heureusement, la reconstruction s'effectue rapidement et avec succès, les résultats atteints sont remarquables.

### AVANT-GUERRE

LE COMMERCE entre la Tchécoslovaquie et l'Egypte avait une grande importance en 1938. Il avait, cependant, déjà perdu un peu de son ampleur. Nos importations qui s'élevaient en 1937 à 738.000 L.E. et à 1.308.000 L.E. en 1938, se sont réduites en 1938 à 577.000 L.E. De même nos exportations qui atteignaient 1.262.000 L.E., ont baissé à 971.000 L.E. en 1938.

Le mouvement des échanges comprenait une grande variété de produits. Les importations en Egypte s'étendaient à plus de quarante produits tchécoslovaques.

Le tableau suivant nous donne la liste des principaux produits importés en 1937 et 1938 :

Article	Valeur	
	1937 L.E.	1938 L.E.
Tissus de coton pur	154.000	76.000
Métaux communs et leurs ouvrages	98.000	61.000
Papiers et ses préparations	19.000	29.000
Articles divers pour la toilette ou l'usage privé	22.000	22.000
Tarbuches	6.000	22.000
Tissus de laine	27.000	20.000
Chaussures	26.000	20.000
Bois, liège et leurs ouvrages	13.000	19.000
Locomotives et tenders	—	14.000
Tissus de soie artificielle pure	19.000	12.000
Armes d'affût, pièces et accessoires	—	11.000
Articles de tables et de toilette	17.000	10.000
Wagons de chemins de fer à marchandises et postaux	33.000	9.000
Glucose, maltose et similaires	13.000	9.000
Vêtements de coton confectionnés et leurs parties	11.000	9.000
Verroteries et vitrifications colorées ou non	6.000	8.000
Tissus de lin et autres mélangés de coton	4.000	8.000
Bonneterie de coton	11.000	7.000
Vêtements de laine	12.000	5.000
Bas et chaussettes de coton pur	10.000	4.000
Pneus et caoutchouc creux pour automobiles	5.000	3.000
Peaux et cuirs	6.000	4.000

COMME on le voit la Tchécoslovaquie nous fournissait toutes sortes de produits, des machines, des vêtements, des métaux, des verroteries, des pneus, etc... La gamme était très variée, la liste précédente ne nous donne que les principaux articles. Notons de plus que ces statistiques ne sont pas très précises. Elles ont été faussées par un mouvement de marchandises tchécoslovaques qui nous arrivaient d'autres pays européens.

Nos exportations se limitaient à quelques produits essentiels : coton, oignon, riz, etc...

Articles	Valeur	
	1937 L.E.	1938 L.E.
Coton brut	1.244.000	859.000
Oignons	2.000	91.000
Riz	4.000	11.000
Minerais et terres métalliques rares	10.000	6.000
Boyaux, vessies et estomacs d'animaux frais, salés ou sec	1.000	2.000

Malgré le nombre réduit des produits exportés, la balance commerciale demeurait en notre faveur.

### LA GUERRE DE 1939 ET LES ENTRAVES ACTUELLES

LA TCHECOSLOVAQUIE a été un des pays les plus durement éprouvés durant cette dernière guerre. Les dommages subis ont nécessité une reconstruction totale. C'est pourquoi toutes les relations ont été rompues non seulement durant les années d'occupation mais même jusqu'au second semestre de 1946.

Entre-temps tous les efforts étaient orientés vers la reconstruction et le rétablissement. Les premiers mois de l'année 1946 ont été les plus difficiles pour le relèvement de la Tchécoslovaquie. Il fallait, non seulement rééquiper l'industrie, assainir le régime agricole, rétablir les voies de communications endommagées, mais aussi résoudre des problèmes découlant du transfert de plus de deux millions d'Allemands, ainsi que de la nationalisation des mines, de l'industrie lourde, des banques et des compagnies d'assurance. Le résultat des efforts déployés a été un succès incontestable. La méthode de nationalisation a formé son efficacité et son rôle indispensable dans la réalisation d'un vaste programme de reconstruction.

La production de la houille a atteint le niveau d'avant-guerre, celle du lignite a déjà dépassé ce niveau. La production de l'énergie électrique dépasse celle d'avant-guerre de 20 à 30%. De plus, dans l'industrie sidérurgique, la production a augmenté de 60% pour le fer et de 53% pour l'acier brut.

Le développement se poursuit progressivement dans tous les domaines. L'assainissement parfait de l'économie tchécoslovaque n'exige plus qu'une courte période de temps.

Une seule entrave gêne actuellement le rétablissement de l'ordre normal, c'est le problème du transport. Il est vrai qu'en Tchécoslovaquie les voies ferrées sont réparées et ont recommencé à fonctionner normalement, mais autour du pays la plupart des lignes eupropéennes sont détruites. De plus c'était par le port de Trieste que se faisait le commerce avec les pays du Moyen-Orient. Actuellement c'est du port de Rotterdam que partent les exportations tchécoslovaques. Or, ce dernier est bien plus loin et peu pratique. Heureusement qu'une récente dépêche nous annonce que Trieste reprend sa place d'avant-guerre dans le commerce maritime.

Par accord monétaire avec la Grande-Bretagne la Tchécoslovaquie se rapproche du Bloc Sterling. Elle écarte ainsi l'insoluble problème des devises. Le nouvel accord facilitera aux pays du Bloc la reprise des relations commerciales normales avec la Tchécoslovaquie.

### PERSPECTIVES ECONOMIQUES

GRACE à son relèvement rapide, la Tchécoslovaquie pourra reprendre sous-peu sa place d'avant-guerre dans le commerce international.

Déjà les relations commerciales avec l'Egypte reprennent et s'activent de mois en mois. Le gouvernement tchécoslovaque a envoyé une mission commerciale pour étudier spécialement les problèmes qui retardent la reprise des relations, et préparer l'importation par la Tchécoslovaquie de grandes quantités de coton égyptien.

Un nouvel accord viendra sans doute consolider la nouvelle base du mécanisme de nos échanges. En plus de la clause de la notion la plus favorisée accordée à la Tchécoslovaquie en 1930, l'Egypte devrait conclure de nouveaux accords avec ce pays qui a toujours été un des meilleurs clients en même temps qu'un de nos principaux fournisseurs.

Nous espérons que les négociations, actuellement en cours, favoriseront le développement des échanges et permettront aux deux pays de se développer économiquement.

MAHER HENEIN

**CHOIX DE BICYCLETTES  
DE RENOMMÉE MONDIALE  
MOTOCYCLETTES**

**LOCATION D'AUTOMOBILES**

**S. ROMOLI-MOTORS**

**15, Sh. Antikhana Tél: 40072**



ETUDE FINANCIERE

# THE ABOUKIR LAND COMPANY Ltd.

**CREATION ET OBJET:** La Société a été incorporée le 7 Mars 1888, sous la régie des lois anglaises sous forme de "company ltd by shares", et pour une durée illimitée.

La Société a pour objet d'acquies et d'exploiter la concession du dessèchement du lac d'Aboukir, préalablement obtenue par William Grant; de vendre, louer, cultiver, améliorer les terrains ainsi récupérés en vertu de la dite concession et en général toutes opérations foncières, immobilières et industrielles se rattachant directement ou indirectement à son objet.

**DOMAINE:** Le domaine de la Société est représenté au 31 Mars 1946 par 2608 feddans à Aboukir, et 1811 feddans à Borollos.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION:** S.E. Mohammed Ahmad Farghali Pacha, Président. — Mr. René Ismailum, T.R. Cole, O. Tagher; Abdulla K. Zilkha, Jack Barcilon; et Victor E. Zarmati. — Direction: J. Dawson Shepherd, O.B.E., Directeur; censeurs: Cooper Brothers & Co.

**Capital-Social:**  
300.000 actions de £ 1 nom. .... £ 300.000 (1)

Le capital, à l'origine, se composait de 60.000 actions ordinaires et defered de £ 5 nom.; il fut remanié par la suite par la répartition et la division des actions primitives en une catégorie uniforme d'actions de £ 1 nom.

**Dettes-Obligataires:** La société n'a pas de dettes-obligations. Elle avait, cependant, contracté un emprunt hypothécaire à 6 1/2 0/0 dont le montant figurait au bilan au 31 mars 1939 pour £ 10.500 et qui a été totalement remboursé durant l'exercice suivant.

Exercices	RESULTATS DES DERNIERES ANNEES			
	Bénéfices bruts £	Bénéfices nets £	Dividendes aux actions	Report à nouv. à £
1931/32	15.165	6.929(d)	—	2.146...
1932/33	19.778	2.717(d)	—	571(d)
1933/34	17.437	2.502(d)	—	3.073(d)
1934/35	15.676	6.300(d)	—	9.373(d)
1935/36	21.577	894	—	8.479(d)
1936/37	24.208	5.038	—	5.441(d)
1937/38	29.291	12.120	—	5.363
1938/39	13.379	2.474(d)	—	2.416
1939/40	23.371	5.337	—	7.753
1940/41	27.329	7.526	7.500	7.779
1941/42	49.279	29.588	11.250	10.005
1942/43	72.043	21.987	15.000	16.992
1943/44	76.170	20.460	15.000	22.452
1944/45	65.350	12.583	15.000	20.035
1945/46	65.831	31.611	30.000	15.051

	BILANS COMPARÉS AU 31 MARS			
	1943	1944	1945	1946
<b>Actif</b>	(en livres sterling)			
Domaines et Immeubl.	231.408	211.280	197.874	184.902
Particip. dans soc. sub.	3.077	3.077	3.077	3.077
Débiteurs p/ ventes de terres	31.260	23.035	21.225	18.635
Mach., mob. bétail, mag.	11.087	6.414	11.791	6.822
Débiteurs divers	24.753	21.558	20.783	15.694
Frais sur cultures	2.069	4.908	4.082	4.816
Portefeuille-Titres	108.212	153.212	143.093	154.270
Caisse et Banques	21.574	15.070	27.859	47.472
<b>Passif</b>				
Capital-Social	300.000	300.000	300.000	300.000
Réserve	70.000	70.000	70.000	70.000
Fds. de prév. des employés	670	542	542	342
Créditeurs divers	30.778	30.560	24.207	20.295
Pertes et Profits	31.992	37.452	35.035	45.051
Total du Bilan (un côté)	433.440	438.554	429.784	435.688
Actif réalisable	154.539	189.840	191.735	217.436
Passif exigible	30.778	30.560	24.207	20.295
Fonds de roulement	123.761	159.280	167.528	197.141
Fonds propres	370.000	370.000	370.000	370.000
Prop. actif réal. au passif ex.	5,03: 1	6,22: 1	7,9: 1	10,8: 1

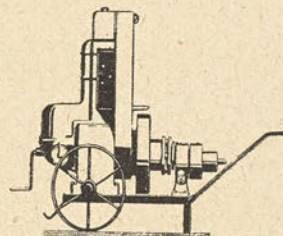
COMPTES PROFITS ET PERTES AVEC REPARTITION DES BENEFICES COMPARÉS AU 31 MARS

	1943	1944	1945	1946
	(en livres sterling)			
Ventes de terrains nettes	48.226	47.649	39.633	33.462
Loyers	18.094	22.532	21.004	23.984
Cultures	2.139	1.705	380	1.412
Intérêts et divers	3.584	4.284	4.513	6.973
<b>Bénéfice brut</b>	72.043	76.170	65.530	65.831
Frais génér. en Egypte	21.146	23.029	31.534	31.173
Frais génér. à Londres	3.537	3.653	3.749	1.120
Réserves pour Impôts	25.074	28.700	17.323	1.562
Fds. de Prév. des empl.	299	328	241	365
<b>Bénéfice net</b>	21.987	20.460	12.583	31.611
Rep. de l'exercice précéd.	10.005	16.992	22.452	20.035
<b>Solde disponible</b>	31.992	37.452	35.035	51.646
Coût partiel du transfert en Egypte	—	—	—	6.595
Dividende aux actions	15.000	15.000	15.000	30.000
Report à nouveau	16.992	22.452	20.035	15.051

## THUILOT-VINCENT

Maison fondée en 1919

7, Rue El Fadl, Le Caire — Tél. 54782  
BRANCHE INDUSTRIELLE



Agence Générale pour l'Egypte

## BERNARD-MOTEURS

SURESNES

Moteurs et groupes moto-pompes fonctionnant à l'essence, au pétrole et à l'huile lourde. Groupes électrogènes  
Matériel RICHIER pour les travaux d'entreprise.  
R.C. 7628

## ALSAY WILLSON & Co.

Haret Zogueb 5

Tél. 54389

Machines et accessoires pour l'industrie textile, courroies, etc, en stock et sur commande



## LETTRE DE PALESTINE

## NOUVELLES ÉCONOMIQUES

(De notre correspondant particulier)

Jérusalem, mi-janvier 1947

## LE TRANSPORT DES AGRUMES OUTRE-MER

A sa dernière réunion, la sous-commission du Conseil des agrumes pour la vente du fruit, a discuté, annonce-t-on officiellement à Jérusalem, les mesures à prendre pour accélérer le chargement des agrumes dans les ports, opération qui n'est pas encore jugée satisfaisante bien que le service normal ait été rétabli sur la voie ferrée.

Plusieurs membres de la sous-commission soulignèrent l'intérêt qu'il y aurait à maintenir des possibilités d'embarquement en réserve à Jaffa-Tel Aviv, afin de pouvoir utiliser ces ports au maximum par le beau temps. La sous-commission décida que des possibilités supplémentaires d'emmagasinage devraient être assurées à Haïfa et que pour le moment, l'entrée au port serait autorisée uniquement pour les camions chargés de pamplemousses de la Vallée du Jourdain, et exceptionnellement, peut-être, pour ceux transportant du citron. Des dispositions devront également être prises pour accélérer le chargement à bord des cargos.

Les mesures suivantes ont déjà été prises afin de remédier à la situation :

1) Le Ministère du Ravitaillement a fourni des transports maritimes plus abondants pour le reste à charger en décembre et en janvier.

2) Un supplément de main-d'œuvre a été employé par des entrepreneurs arabes, spécialement pour le déchargement de wagons à Haïfa.

3) Le Bureau de liaison que le Conseil des agrumes entretient à Haïfa a reçu pour mission, spécialement, de surveiller la mise en place et le déchargement des wagons.

4) Depuis le 13 décembre, aucun camion chargé d'oranges n'a été autorisé à entrer à Haïfa en attendant que l'horaire de vingt-quatre heures ait été rétabli.

## LIVRAISON ABONDANTE DE BÉTAIL.

"Cette année", écrit le "Haboker", "les mois d'hiver, généralement marqués par une pénurie de bétail sur le marché local, ont vu abonder les importations, surtout de Turquie. On estime à 30.000 têtes de bétail au moins la quantité achetée à ce pays durant les cinq derniers mois seulement, ce qui représente une somme de près d'un million de Livres. Ces gros achats ont été effectués de crainte que le Gouvernement turc n'arrête l'exportation de bétail pour faire baisser les prix inflationnés sur le marché turc. Ces restrictions sont bien entrées en vigueur, entre-temps, mais elles n'affecteront pas les commandes faites avant la publication de la défense d'exportation. Cela signifie que dans peu de temps, 7.000 têtes supplémentaires de bétail nous arriveront de Turquie".

"Les réserves dont dispose la Palestine sont évaluées aujourd'hui à 10.000 têtes de bétail environ. Si l'on y ajoute les 7.000 têtes encore attendues, cela suffira pour approvisionner le marché local au moins pendant trois mois. D'ailleurs, la saison locale du bétail commence en février et s'étend jusqu'à la fin de juillet: pendant cette période, la Palestine a du bétail en abondance pour la boucherie. Il se peut fort bien que jusque là, les restrictions apportées aux exportations turques soient levées, et il y a lieu d'espérer que les importateurs trouveront de nouvelles sources d'approvisionnement, notamment du côté de l'Erythrée, du Soudan et de la Cyrénaïque. On peut donc dire qu'au cours des mois prochains, la livraison de bétail dépassera la demande. Il faut par conséquent s'attendre à une baisse des prix. Le niveau des prix, qui, en hiver, est

d'ordinaire jusqu'à 60 o/o plus élevé qu'en été, est déjà inférieur maintenant à celui enregistré l'été passé, aux mois de la fourniture la plus abondante".

## L'IMPORTATION DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Selon le "Ha'aretz", plusieurs importateurs de denrées alimentaires ont demandé au Gouvernement de leur permettre de nouveau la libre importation de beurre, de fromage, de lait condensé et de thé — denrées qui, pendant et après la guerre, comme beaucoup d'autres, ne pouvaient entrer dans le pays que par le Gouvernement ou par la société d'importations sous contrôle gouvernemental "Steel Brothers".

Lors d'une entrevue avec Mr. Carter, Contrôleur au Ravitaillement, les importateurs firent valoir qu'aujourd'hui, l'offre de pareilles denrées est plus forte sur le marché local et que les possibilités de transport vers la Palestine se sont améliorées. Le Gouvernement a toutefois l'intention de garder en régie, pour le moment, ou de confier à la "Steel Brothers" l'importation de beurre, de lait condensé et de fromage d'Australie. L'importation de fromage d'Europe et de certaines catégories de lait est devenue libre, par contre. Quant à celle du thé, elle n'a été libérée qu'en partie, jusqu'à nouvel avis.

Les importateurs de leur côté, ajoute le "Ha'aretz", jugent insuffisantes les concessions faites par le Gouvernement et veulent continuer leurs efforts en vue d'obtenir une réorganisation dans la politique des importations.

## BAISSE DES PRIX SUR LE MARCHÉ DES TEXTILES

Toujours selon le "Ha'aretz", "de grosses importations de matériel de coton et de soie artificielle, principalement venues d'Italie, mais aussi de Belgique et de France, et le temps anormalement chaud ont causé un état de stagnation sur le marché des textiles et une baisse correspondante des prix. Les prix en-gros pour la flanelle de coton, par exemple, ont baissé de 25 — 30 o/o. Pour les articles en rayonne, il y a aussi baisse, bien qu'elle ne soit pas aussi prononcée. Le mouvement de baisse fait déjà sentir son effet sur le commerce en-détail".

D'autre part, le "Ha'aretz" fait allusion à d'importantes commandes que des marchands arabes ont passées en Italie dans le cours du boycottage antisioniste. Néanmoins, dit le journal, la moyenne de la production, du point de vue quantité, reste tout-à-fait satisfaisante dans les fabriques juives de textiles.

Les prix des lainages, écrit encore le "Ha'aretz", demeurent stables et ont même tendance à augmenter. La raison en est l'état favorable de la main-d'œuvre et la pénurie de fil.

## LA CRISE DANS L'INDUSTRIE DU CARTON

Les raisons de la crise qui sévit actuellement dans l'industrie palestinienne du carton sont expliquées comme suit par le quotidien "Haboker" de Tel-Aviv:

Pendant la guerre, la production de carton atteignit dans ce pays le chiffre annuel de 11.800 tonnes. Les prix allaient jusqu'à L.P. 130 la tonne pour le carton gris et jusqu'à L.P. 150 la tonne pour le carton blanc qu'on ne produisait que par petites quantités. En 1939, alors que la fabrication du carton n'existait pas encore en Palestine, on en importa 2478 tonnes valant LP 34.300 ou LP 14 la tonne. Les prix élevés demandés pour le carton fait dans le pays, quand il est de basse qualité, n'ont jamais été justifiables, comme on l'a souligné à diverses reprises pendant la guerre. Mais les producteurs ne firent pas le moindre effort pour les réduire.

(La suite en page 26)



# NOUVELLES ÉCONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

## AVENIR DE L'INDUSTRIE LIBANAISE

Notre excellent confrère qui paraît à Beyrouth : "Le Commerce du Levant", a entrepris une vaste enquête sur l'industrie naissante du Liban. Nous sommes heureux de reproduire pour nos lecteurs le premier article qu'il publie sur la question.

### Généralités

#### 1. — Les Industries Textiles

1. — Le Liban est un marché très étroit. Sur son million d'habitants, quelque cinquante mille familles, peut-être, disposent d'un pouvoir d'achat notable.

Sur les marchés étrangers et sauf quelques exceptions dont nous parlerons, une industrie débutante est mal outillée pour soutenir la lutte avec des concurrents plus expérimentés.

Les matières premières sont, d'autre part, peu nombreuses: point de fer, ni de charbon. Il s'ensuit que la recherche des industries viables au Liban doit se limiter à celles:

a) dont les matières premières essentielles existent sur place;

b) telles que l'unité industrielle moderne minima (par exemple le banc à broches, ou le groupe de métiers mécaniques alimentés par une ourdisseuse moderne) produise une fraction seulement de la consommation locale.

Il appartiendra d'autre part au Gouvernement de protéger l'initiative en matière industrielle en le contrôlant afin d'éviter qu'une industrie une fois lancée et devenue bénéficiaire le mirage du gain n'attire dans la même branche un grand nombre d'ouvriers de la onzième heure; car leur ruine mutuelle entraînerait celle d'une industrie pourtant économiquement viable.

II. — Cette intervention de l'Etat se justifie parce que le développement de l'industrie libanaise est un des besoins nationaux les plus pressants.

En effet, si le Liban réussissait autrefois à équilibrer le déficit considérable de sa balance commerciale, c'était:

— par le Tourisme

— par l'apport des émigrés libanais

— par les sommes apportées par la France, puis par les Armées Alliées pour les besoins des autorités et des forces d'occupation.

— enfin, par les courtages ou commissions perçus par des Libanais sur des opérations de commerce international extérieures au Liban.

Il n'est pas douteux que toutes ces sources d'enrichissement ne se soient en partie taries:

Le monde d'après guerre ne se prête guère au Tourisme, que d'ailleurs le coût de la vie au Liban décourage.

Les difficultés des changes et de la vie à l'étranger diminuent l'apport traditionnel des émigrés.

L'évacuation a mis fin aux dépenses des Alliés au Liban.

Si les opérations internationales sont encore nombreuses et fructueuses, la meilleure organisation du commerce syrien verra de plus en plus le commerçant libanais de ses bénéfices d'intermédiaire naturel entre l'exportateur ou l'importateur d'Occident et les marchands de l'intérieur.

Ainsi donc, l'équipement industriel, même s'il aggrave, pour les premières années, le déficit commercial, pour seul, en le réduisant à l'avenir de très importante façon, éviter l'appauvrissement continu qui menace la population libanaise, si le solde, jusqu'ici positif, de la balance des comptes, continue sa chute actuelle.

Surtout, et c'est un point qui souvent n'est pas assez mis en lumière, l'industrie locale permet seule un équilibre des prix industriels et agricoles, une adaptation de la production aux besoins, avec un ajustement précis et permanent. Elle évite ces soubresauts mortels des prix: baisse foudroyante à l'arrivée sur le marché étroit de Beyrouth d'un stock important d'une marchandise, suivie de sa hausse immodérée si quelque difficulté de devises rares entrave les réapprovisionnements.

Sur le même plan, l'industrie offre à la main d'oeuvre un volant d'emploi beaucoup moins lourd pour la machine sociale que l'armée des fonctionnaires superflus.

Enfin, en cas de guerre ou de pénurie mondiale, l'industrie locale met le pays à même d'échapper aux conséquences les plus désastreuses d'un isolement économique de quelque durée.

Ainsi l'industrie doit-elle être le premier objet dans les circonstances présentes de la sollicitude du Gouvernement.

III. — Ces longues généralités une fois admises, nous étudions successivement:

a) — Les industries de l'habillement

b) — Les industries de l'alimentation

c) — Les industries du bâtiment

d) — Les industries de récupération

e) — Les industries de stockage, manutention

f) — Les industries des transports

g) — Les industries diverses

#### A) L'HABILLEMENT

L'industrie textile doit être la première des industries libanaises, parce que d'une part l'importation des produits textiles constitue environ les 20 0/0 des importations libano-syriennes (25 millions de L.L.S. pour le 1er semestre de 1946), et que d'autre part soie, coton, laine, chanvre sont des produits qui existent soit au Liban, soit en Syrie.

Le succès des filateurs durant les hostilités a confirmé la filature libanaise du coton. Si le nombre de ces fabriques ne s'accroît pas démesurément, il s'agit ici d'une industrie enracinée. L'effort devrait alors porter sur la matière première. Les cotons de Lattaquieh peuvent très bien concurrencer les cotons égyptiens où le renouvellement des graines est surveillé. Sur le sol libanais même, des essais entrepris sur le littoral d'El-Abde montrent que de très beaux résultats qualitatifs et quantitatifs peuvent être obtenus. La question doit être suivie par les filateurs et par les services agricoles libanais. Il y aurait alors place au Liban pour une Usine d'égrenage qui alimenterait en graines l'une des nombreuses usines d'extraction d'huile qui s'y trouvent déjà installées.

Il faudrait d'autre part trouver un débouché pour les numéros les plus fins en développant et en améliorant les usines de bonneterie existantes. Des petits ateliers de mercerisation et de retordage permettraient également de créer aux filatures: de petits débouchés. On peut considérer que le tissage du coton existe déjà au Liban de suffisante façon mais on peut s'étonner de l'absence d'installations de teinturerie de blanchiment et surtout d'impression sur tissus, vraiment modernes.

Sur ces trois points, il y aurait place au Liban pour une usine techniquement bien outillée.

#### SOIE

Le problème de l'industrie de la soie a été longtemps au Liban le problème essentiel. Aujourd'hui, cette industrie se meurt.

Les débouchés locaux: tissages de soie naturelle et bonneterie de bas de soie, sont en effet insuffisants pour permettre aux filateurs de vivre et le prix de revient de la soie libanaise est supérieur au prix de la soie mondiale, tout en n'assurant pas aux éleveurs de vers à soie un revenu de leurs champs de mûriers comparable à celui que donnent les autres produits agricoles.

Il convient d'en chercher les causes.

D'une part, techniquement, l'élevage des vers à soie est coûteux parce qu'il n'existe qu'une récolte de cocons et que les mûriers actuels ne sont pas adaptés aux rendements intensifs. Il faudrait donc généraliser les méthodes mises au point par MM.

Albert et Henri Naccache et dont les expériences sur grande échelle ont déjà prouvé la pleine efficacité. Il faudrait également poursuivre les plantations des mûriers neufs que le Ministry of Supply britannique avait essayées et qui ont donné des résultats excellents.

Mais ceci ne suffira pas tant que les produits agricoles seront au Liban d'un prix très élevé par rapport au cours mondial. Il faudrait donc envisager ici des primes à l'exportation de la soie libanaise, compensées, par exemple, par l'élévation des droits de douane sur les tissus de luxe importés d'Occident. Ces primes disparaîtraient lorsque la marge actuelle entre les prix agricoles intérieurs et mondiaux se serait notablement réduite. Une industrie de filature des déchets et en particulier de la schappe mériterait d'être étudiée.

#### LAINES

Il en existe déjà une excellente usine de tissage. Elle devrait être complétée par une filature adaptée à ses besoins et qui pourrait importer de la laine australienne ou sud africaine, comme le font les pays d'Occident. En outre une filature de laine "Renaissance" à partir des déchets des chiffons de laine, permettrait une récupération qui a un intérêt particulier dans un pays, où l'on demande aux fils de laine plus d'éclat et de fantaisie que de protection contre le froid.

Signalons enfin que le chanvre est actuellement produit en grande quantité à Damas et les villes d'Alep et de Damas sont les fournisseurs traditionnels des ficelles, cordes et câbles, de tout l'Orient.

Il serait donc logique de créer au Liban une industrie de filature de chanvre qui n'existe pas encore en Syrie et de développer la culture de cette plante d'un revenu très intéressant. Puisqu'en effet la culture clandestine du "hechiche" ou chanvre indien, réussit bien sur les hauteurs de la montagne libanaise, on peut penser que celle du chanvre réussirait également. Outre la fibre, cette plante donnerait à l'économie libanaise les graines de chanvre, qui fournissent une huile excellente pour de nombreuses applications, en particulier pour la peinture.

Signalons pour mémoire qu'il n'existe aucune filature de soie artificielle, dont la matière première est constituée par toutes les celluloses et en particulier par les déchets des filatures et des égrenages de cotons. Une petite unité de cette nature installée à GEMLIK par le Gouvernement turc a donné l'exemple de résultats excellents.

Dans le prochain article, nous passerons en revue avec les industries du cuir et de la chaussure, les autres besoins de l'industrie de l'habillement ainsi que ceux des industries que nous avons énumérées plus haut.

H.R.  
(A suivre)



## Liban

### M. DJOUMBLAT A L'ŒUVRE

Poursuivant l'application de son plan, M. Kamal Djooumlat, ministre de l'Economie Nationale, a conféré avec les directeurs des compagnies Shell, Socony et D.H.P. avec lesquels il a examiné les possibilités d'une révision des prix de l'essence, du pétrole et du mazout ainsi que des tarifs de voyage et de transport.

Les trois compagnies précitées feront parvenir incessamment au ministre leurs suggestions et décisions définitives.

Par ailleurs, M. Djooumlat a décidé l'importation des Etats-Unis de 20.000 tonnes de farine à titre de réserves, et de 12.000 tonnes de sucre blanc qui sera fourni à la population à raison de 60 piastres le kilo.

Résumant son plan d'action lors d'une récente conférence de presse, le ministre de l'Economie Nationale a déclaré que son projet vise à mettre fin à la cherté de la vie, à resserrer l'union économique libano-syrienne dans tous les domaines, à assurer les besoins de la consommation locale, à encourager les exportations et à relever l'industrie et le commerce.

### LE PIPE-LINE SEoudITE PASSERA PAR LE LIBAN

Le correspondant du "Telegraph", de Beyrouth, publie une information suivant laquelle il aurait reçu des assurances formelles de M. Charles Malek, ministre du Liban à Washington, que le pipe-line du pétrole séoudite passerait par le territoire libanais. M. Malek aurait assuré que le terminus du pipe-line se situerait près de Beyrouth. Le même journal ajoute que le ministre libanais à Washington a déjà saisi le ministère libanais des Affaires Etrangères de cette question. Interrogé, M. Malek a ajouté que la réalisation de ce projet contribuerait à resserrer les liens entre le Liban, les Etats-Unis et l'Arabie Séoudite.

### LES LICENCES D'IMPORTATION POUR 1947

Le ministère de l'Economie Nationale a publié le communiqué suivant :

"Les commerçants désireux d'obtenir des licences d'importation en 1947 doivent présenter au ministère de l'Economie Nationale une copie de leur déclaration d'impôt sur le revenu relatif à l'année 1945, conforme à celle présentée au ministère des Finances, dans un délai expirant le 15 janvier 1947. Tout importateur qui serait en retard pour présenter la dite déclaration verrait ses demandes d'obtention de licences d'importation délibérément négligées."

## LA PRODUCTION SUCRIERE LIBANAISE

Selon les experts, le Liban est en mesure de produire une quantité de sucre suffisante pour couvrir ses besoins. Actuellement, 150 hectares sont consacrés à la culture de la betterave, alors que ces chiffres pourraient être aisément portés respectivement à 1.500 et 2.000 hectares.

Précisons que le Liban consomme annuellement 13.000 tonnes de sucre dont 3.900 produites sur place.

## Syrie

### LES DEMANDES DE DEVICES RARES

La Direction du Commerce extérieur communique :

"Tous les importateurs ayant précédemment bénéficié d'allocations de devises rares et qui ont présenté de nouvelles demandes de devises avant le 24/12/46 ont eu jusqu'au 15 janvier 1947 pour retirer ces demandes. Passé ce délai, toutes les demandes de devises présentées antérieurement au 1er janvier 1947 ont été considérées comme nulles."

### UN PIPE-LINE AMERICAIN

Les négociations engagées entre les représentants du gouvernement syrien et les délégués de la compagnie américaine du pétrole séoudien auraient abouti à un accord aux termes duquel la compagnie américaine est autorisée à construire un pipe-line en territoire syrien contre le paiement d'une redevance annuelle d'un million de dollars.

### POUR LA RESTAURATION DU CHEMIN DE FER DU HEDJAZ

Sur la proposition de la commission des communications présidée par Djémil Mardam, le Conseil de la Ligue Arabe aurait recommandé aux gouvernements syrien, séoudien et transjordanien d'ouvrir des négociations en vue de la restauration du chemin de fer du Hedjaz construit en 1906 et détruit au cours de la première guerre mondiale.

### M. VAN ZEELAND ACCEPTE LA MISSION DE CONSEILLER FINANCIER EN SYRIE ET AU LIBAN

On apprend de bonne source que M. Van Zeeland a accepté en principe la mission qui lui a été confiée tendant à la réorganisation des finances publiques de la Syrie et du Liban.

M. Van Zeeland ne partira que vers la fin du mois de février en raison des obligations que lui imposent l'exercice de son mandat sénatorial.

## Turquie

### REGLEMENTATION DU COMMERCE DES TOURTEAUX EN TURQUIE

Le ministère du Commerce avait récemment interdit l'exportation de tourteaux dont la teneur en huile dépassait. On apprend également que des licences d'exportation ne seront

accordées que pour les 50 0/0 de la production turque, le reste étant réservé aux besoins intérieurs.

La grande demande de tourteaux de Turquie sur les marchés extérieurs est la cause de cette réglementation. Avant la guerre, les tourteaux ne constituaient pas un article d'exportation et ne servaient qu'à la nourriture du bétail indigène. Mais le manque de fourrage qui se fait sentir en Europe a suscité une forte demande pour les tourteaux turcs et a contribué fortement au développement de cette industrie.

A l'heure présente, la production dépasse 50.000 tonnes, ce qui permet d'exporter plus de 25.000 tonnes. Les principaux acheteurs sont les pays de la Baltique, la Hollande et la Palestine.

## Palestine

### LES IMPORTATIONS PALESTINIENNES DURANT LA SEMAINE

Parmi les marchandises arrivées il y a quelques jours en Palestine, on signale en particulier des arrivages de gros et de menu bétail de Turquie, de son, d'oeufs, et de pommes de Turquie, de graines oléagineuses et de noix de Turquie et d'Egypte, de marc de Chypre, de Turquie et d'Erythrée; de caroubes de Cyrénaïque et de Crète; et de coton d'Egypte.

## LES PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

### Une conférence du Professeur ROBERT GOETZ

Monsieur Robert Goetz, professeur de Sciences Economiques à la Faculté de Droit de Nancy et à l'Ecole remarquée à la Société Royale d'Economie Politique qui Française du Caire, a fait une conférence avait réuni, à cette occasion, un auditoire nombreux et distingué sous la présidence du Professeur El Rifai bey de la Faculté de Droit de l'Université Fouad Ier.

M. Goetz a exposé les problèmes économiques et sociaux de la France d'aujourd'hui dans un tableau aussi précis dans l'analyse que vaste dans la synthèse. Après avoir montré comment la guerre a appauvri l'économie de la France sans modifier profondément son équilibre social, le conférencier a examiné successivement les problèmes immédiats du retour à la paix et ceux de l'édification d'une économie nouvelle.

Le retour à la paix pose moins un problème de reconversion qu'un problème de reconstruction et celui-ci sera résolu lorsque seront brisés les cercles infernaux qui semblent paralyser la remise en marche de l'appareil de production et arrêter tout effort pour équilibrer la monnaie, les prix et le change. Heureusement la science économique connaît des remèdes qui s'avèreront efficaces si les Français savent se donner à l'effort individuel et collectif nécessaire: ils montrent dès à présent qu'ils en sont capables.

Dépassant les problèmes immédiats, la France s'efforce de déterminer des linéaments d'une nouvelle économie et le Professeur Goetz donne des détails fort intéressants sur les réformes de structure amorcées par la législation récente et sur quelques réformes de l'entreprise dues à des entreprises patronales généreuses et loyales de promesses (sectionnement de la production, salaire proportionnel, communautés d'entreprises).

En terminant cette causerie élégante, et pleine d'objectivité, M. Goetz forme le vœu que la France apporte sa contribution efficace à la recherche de l'équilibre d'un monde nouveau où seront réunis l'ordre et la liberté.

Le Professeur Abdel Hakim el Rifai bey sut trouver les mots qui convenaient pour traduire les remerciements d'un auditoire dont l'attention avait été constamment maintenue en haleine par le brio de la forme et la solidité du fond.

P.R.



## Législation fiscale

# LES NOUVEAUX DÉLAIS DE PRESCRIPTION

Voici le texte du rapport de la Commission des Finances au sujet de l'amendement projeté de l'article 97 de la loi No. 14 de 1939.

Projet de loi modifiant l'art. 97 de la loi No. 14 de 1939, établissant un impôt sur les biens mobiliers, les bénéfices commerciaux et industriels, et le revenu du travail.

Rapporteur: Dr. Ibrahim Bayoumi Madkour.

La commission dit dans son rapport que ce projet de loi a été déféré dans la séance du 26 décembre 1946, et qu'elle en a discuté avec le ministre des Finances et le directeur général de l'administration du Fisc. Il ressort de son examen ce qui suit:

1. Le délai de prescription des impôts a été fixé à 5 ans par l'article 97 de la loi No. 14 de 1939. Ce même délai a été également prévu pour les impôts exceptionnels.

2. Comme toute institution naissante, l'administration du Fisc a tatonné depuis 1939. Or, en 1943, il s'est avéré que des impôts dus pour la fin de l'année 1939 et le début de l'année 1939, risquaient d'être frappés de prescription. Force était donc de proroger de 3 ans le délai de prescription, soit du 1<sup>er</sup> septembre 1938 à fin décembre 1941.

3. Il était à prévoir que ce délai suffirait à l'administration du Fisc pour qu'elle parât à toute éventualité de prescription, d'autant plus qu'elle avait acquis assez d'expériences et de souplesse et qu'aussi bien la Cour des Comptes qui, dans son rapport sur le compte définitif de l'exercice 1943-1944, attirera son attention sur les impôts menacés à prescription, sur la commission sénatoriale des Finances l'avaient incitée à liquider tout ce passé afin d'éviter tout recours à quelque mesure extraordinaire.

4. Néanmoins, de récentes statistiques établissent que la moitié des contribuables ont jusqu'ici échappé à l'impôt, et que dans certaines délégations, le nombre des contribuables imposés ne dépasse pas 2 0/0. Le pire est que certains d'entre eux tiennent des comptabilités régulières, depuis 1938, et que certaines grandes sociétés n'ont pas été imposées durant les huit dernières années.

5. La commission se demande à juste titre à quoi servirait une prorogation de délai pour remédier à une telle situation, si justement elle était adoptée. Elle en a inséré que cette prorogation n'est en somme qu'un moyen pour aboutir au remède efficace à savoir, le renforcement des postes, surtout les postes techniques, de l'administration du Fisc; la réorganisation des services notamment les services d'inspection, de statistique, d'archives et d'enregistrement; ainsi que la normalisation et la stabilisation des autres travaux.

Le ministère des Finances a donné son assentiment et il a demandé au Conseil des ministres l'ouverture de crédit nécessaire pour le renforcement des postes. Le Conseil des ministres a approuvé à son tour et la question sera bientôt soumise au Parlement.

Au reste, la réorganisation de l'administration se fait déjà sur le mode expliqué plus haut, et de bons éléments ont été recrutés parmi le personnel de l'Etat, en vue d'une solution rapide de certaines situations importantes, toute activité productive du personnel étant récompensée.

6. La commission eût préféré ne pas être appelée à approuver, encore une fois, une prorogation de délai, la mesure adoptée en ce sens en 1944 était une mesure exceptionnelle, et il ne convient pas de trop s'étendre dans la voie de l'exception. Ce serait en effet, trop exiger du contribuable que de le forcer à conserver indéfiniment leurs comptabilités. Toutefois, estimant que les arriérés dus pour les dernières années sont considérables et nombreux, elle a, en vue de permettre la liquidation de la situation et de fournir au gouvernement, l'occasion de sortir de l'impasse, souscrit à la mesure. Cependant le Parlement ne sera pas disposé à donner dans l'avenir son assentiment à des mesures exceptionnelles.

Le délai de prescription, tel qu'il est prévu par le projet de loi, se trouve ainsi fixé:

Dix ans pour les impôts échus en 1938, 1939 et 1940.

Neuf ans pour l'année 1941.

Huit ans pour l'année 1942.

Sept ans pour l'année 1943.

Six ans pour l'année 1944.

L'année 1949 se trouve ainsi être la limite définitive de cet état d'exception. Les impôts de 1945 restent assujettis à la prescription ordinaire. Le délai de trois années devra donc suffire pour la liquidation du passé.

7. Cependant, une minorité au sein de la commission s'est déclarée contre la prorogation, dans la pensée que ce serait abéir aux contribuables et d'exiger d'eux les impôts accumulés durant de nombreuses années, surtout si les conditions économiques ne leur sont pas favorables, ce qui ne manquera pas d'avoir un défavorable effet sur l'économie nationale.

A ceci, il y a lieu d'objecter que ces contribuables, s'ils étaient de bonne foi, n'auraient pas manqué de mettre à l'écart les impôts dus par eux. Le ministère ne se fera certainement pas

faute de tenir compte de la situation; de leur accorder des facilités le cas échéant, en échelonnant les sommes arriérées.

Pour ces motifs, la majorité de la commission approuve le projet de loi, à la lumière des considérations précitées, et elle recommande au Sénat d'adopter ce projet tel que transmis par la Chambre des Députés.

## Textes officiels

### MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

#### Arrêté ministériel No. 10 de 1947

Art. 1.— Est supprimée la restriction prévue à l'article 15 du Décret-Loi No. 95 de 1945 sur les questions de l'approvisionnement, le dimanche après-midi et le lundi matin de chaque semaine.

Est également supprimée la restriction prévue aux articles 16, 17 et 19 du Décret-Loi sus-visé, le lundi de chaque semaine.

#### ARRETE

Art. 1. — Sont ajoutés au tableau No. 1 annexé au Décret-Loi No. 96 de 1945, les poules et lapins.

Art. 2. — Le présent arrêté entrera en vigueur à partir de la date de sa publication au "Journal Officiel". (9 janvier 1947).

#### Arrêté No. 20 de 1947 ajoutant la fève et la lentille au tableau No. 1 annexé au Décret-Loi No. 96 de 1945 sur les questions de tarification obligatoire.

Art. 1. — Sont ajoutées au tableau No. 1 annexé au Décret-Loi No. 96 de 1945, la fève et la lentille.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au "Journal Officiel". Il entrera en vigueur à partir du premier février 1947.

#### Arrêté No. 1/1947.

Art. 1. — Les dispositions de l'arrêté No. 523/1946 relatif au mélange de la farine de blé avec la farine de dourah fin s'appliqueront à toutes les moudiries de la Basse-Egypte, ainsi qu'aux gouvernorats du Caire, du Canal, de Damiette, de Suez et à la moudirie de Guizeh.

Art. 2. — Les articles 1 et 2 de l'arrêté No. 324/1946 modifiés par l'arrêté No. 390/1946 sont remplacés par le texte suivant:

"Art. 1. — Il est prohibé aux propriétaires de minoteries et à leurs gérants — à moins d'un permis préalable à délivrer par le Ministère du Commerce et de l'Industrie — d'extraire ou de posséder, à quelque titre que ce soit, de la farine autre que de la farine de blé mélangée à de la farine d'orge dans la proportion de 78 0/0 pour le blé et de 22 0/0 pour l'orge. Et ce en ne tenant pas compte du "son" fin ou grossier appartenant à chacune de ces farines de manière qu'il n'en demeure aucune trace dans le tamis No. 36.

Le mélange donné devra avoir un goût et une odeur normaux et correspondre aux conditions suivantes:

Degré d'humidité ne dépassant pas 14 0/0.

Cendres ne dépassant pas 16 0/0.

Fibres ne dépassant pas 1,2 0/0.

Sable ne dépassant pas 0,5 0/0.

Art. 2. — Les propriétaires de minoteries et leurs gérants du ressort du gouvernorat d'Alexandrie devront procéder au mélange des grains de blé avec les grains d'orge dans la proportion de 75 0/0 de blé et de 25 0/0 d'orge.

Art. 3. — Est abrogé l'arrêté ministériel No. 390/1946.

(2 Janvier 1947).



# LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le 4 janvier 1947

## BLÉ

Le prix d'exportation du blé canadien a été fixé, pour les pays autres que la Grande-Bretagne, à 234 cents par boisseau pour le No. 1 Nord Manitoba et à 244 cents par boisseau pour le no. 1 Nord Canadien Doré Ambré, ex-entrepôt Fort William.

La récolte 1946 de blé de l'Afrique du Sud a été officiellement évaluée à 28.150.000 boisseaux, contre 21.034.000 boisseaux pour 1945.

## MAIS

En Angola, la récolte a été également appréciable, bien qu'inférieure à l'année précédente. La colonie a exporté 73.000 tonnes de maïs — représentant 68 millions d'escudos — dont 65.000 tonnes à destination de la métropole.

Il apparaît que la récolte du maïs a été exceptionnelle cette année. On estime que, dans les provinces du Nord du Portugal, elle dépasse celles de 1944 et 1945.

On a remarqué sur les marchés américains du maïs la continuation des demandes pour le compte de la Belgique.

## ORGE

La récolte d'orge de 1946 de l'Argentine est officiellement chiffrée à 1.300.000 tonnes, tonnage record, contre 836.000 tonnes en 1945.

## ARACHIDES

Le gouvernement de l'Inde a fixé le prix maximum applicable à compter du 1er janvier 1947, dans la région de Bombay, aux arachides. Ce prix est, pour les arachides décortiquées F.A.Q., de 8.10 roupies par maund (82 2/7 lbs). Le prix de l'huile d'arachides est de 35,10 roupies. Celui des tourteaux est inchangé à 60 roupies par tonne.

Par ailleurs, l'acrége: 3.962.000 acres de la culture d'arachides de l'Inde reste comparable à celui de 1946: 3.919.000 acres.

En confirmation de nos indications précédentes, la récolte d'arachides de l'A.O.F. se fixera aux environs de 350.000 tonnes.

## COPRAH

Les exportations de coprah des Philippines vers les Etats-Unis a atteint, en 1946, son niveau moyen d'avant-guerre: 500.000 tonnes. Le contrat d'achat des Etats-Unis a été récemment dénoncé par ces derniers. Le prix de ce contrat était de £ 110.20 par tonne rendue ports Côte Pacifique.

## CACAO

Le marché du cacao aux Etats-Unis est actuellement assez calme, les prix restant soutenus.

On signale l'extension des plantations de cacao de Trinidad.

## BANANES

Pour la première fois depuis la fin des hostilités, un bananier norvégien a chargé au Cameroun 1.200 tonnes de bananes à destination des pays scandinaves.

## AGRUMES

Un contrat portant sur 250.000 demi-caisses d'oranges amères a été passé par la Grande-Bretagne à l'Espagne au prix de 49 pesetas la demi-caisse (ce prix est en augmentation de 2 pesetas sur celui pratiqué l'année dernière). La quantité de 250.000 demi-caisses représente à peu près la récolte de 1946 d'oranges amères de l'Espagne.

## CAFE

Au cours du mois de novembre écoulé, la France a reçu 3.002 tonnes de café, dont 1.818 tonnes du Brésil, 938 tonnes de Madagascar et 246 tonnes de la Côte occidentale d'Afrique.

Le total des importations pour les 11 mois de la présente année s'établit à 58.237 tonnes.

## VIN

Le Gouvernement général de l'Algérie vient d'ordonner la réquisition de tous les vins de la récolte de 1946. Désormais les vins ne pourront être livrés à la consommation que contre remise de bons d'achat.

Les vigneronnes devront avoir commercialisé un quart de leur récolte avant le 31 décembre 1946. Cinq pour cent des quantités de vin déclarés sont affectées à l'exportation.

Les mistelles, les vins de liqueur, les apéritifs et les eaux-de-vie sont exclus de la réquisition.

Les volumes de vins en provenance d'Algérie se sont élevés en novembre à 484.500 hectos, contre 521.000 hectolitres en octobre, 547.600 hectolitres en septembre et 829.950 hectolitres en août. Ils se décomposent comme suit:

**Zone Nord:** Dunkerque, 7.000 hectos; Rouen, 141.000 hl; Bordeaux, 13.000 hl; Nantes, 15.000 hl; Brest, 9.000 hl, soit, au total 185.000 hectos.

**Zone Sud:** Port-Vendres, 9.000 hl; Sète, 161.000 hl; Port-Saint-Louis, 22.000 hl; Marseille, 103.000 hl; Nice, 4.500 hl, soit, au total: 299.500 hectos.

## TEXTILES

L'Italie participera à l'exposition internationale du textile, qui se tiendra à New-York du 2 au 7 juin 1947.

Les autres pays d'Europe qui ont déjà donné leur adhésion sont: la Grande-Bretagne, la Tchécoslovaquie, la Suisse, la Belgique, la France et la Norvège.

On estime que 30.000 industriels du continent américain prendront part à cette exposition, qui montrera non seulement des tissus, mais qui tend aussi à être une parade mondiale de la mode.

La participation italienne sera d'autant plus importante que l'Italie est un des pays qui, actuellement, exportent le plus de textiles.

## COTON

Le Département du Commerce annonce que le contrôle des exportations serait prochainement levé sur les cotonnades, sauf pour les chemises et certains tissus.

Il annonce également que le Board of Trade britannique a ajouté 22 articles à la liste des produits américains importables en quantités limitées.

Le Département du Commerce a recommandé de fixer les allocations d'exportations à environ 207 millions de mètres de tissus de coton pour le premier trimestre de 1947, soit une augmentation de 30 0/0 sur les allocations précédentes.

Après la réaction des cours, le marché du coton de New-York est considéré comme assaini. Le programme des exportations de 1947 paraît devoir être rempli, d'autant plus que des prêts ont été sollicités à cet effet par divers pays européens et dont le produit sera consacré au règlement des achats.

Des indications de Moscou font état d'une production record de coton en URSS. Toutefois, aucun chiffre de récolte n'est fourni, la production étant réservée à la consommation intérieure.

Depuis la fin des hostilités jusqu'au 1er octobre 1946, la Hollande a importé 200.000 balles de coton.

## LAINE

Pour la période 1er juillet /30 novembre 1946, une quantité de 2 millions 179.000 balles de laine est entrée dans les entrepôts australiens. Le prix des ventes moyen s'établit à 22,33 pence pour les laines non dégraissées et à 39,10 cents pour les laines lavées. Pour le mois de novembre, le prix de vente moyen s'est élevé respectivement à 24,51 pence et à 40,53 pence.

Les stocks de laine, toutes catégories, détenus à fin septembre par les Etats-Unis, atteignaient le chiffre record de 594.500.000 lbs.

## CAOUTCHOUC

En Grande-Bretagne, depuis le 1er janvier, les ventes de caoutchouc sortant des entrepôts sont effectuées par les membres de la Rubber Trade Association. Le volume des stocks gouvernementaux, à fin décembre, n'est pas encore connu. Mais ces stocks sont estimés devoir être relativement importants et le marché considère que pour faciliter leur écoulement le prix devra être réduit, à brève échéance, de 2 pence par lb.

La production du caoutchouc malais a atteint, en novembre, 52.000 tonnes, contre 47.000 tonnes en octobre. Les stocks, à fin novembre, s'élevaient à 86.000 tonnes.

Les Etats-Unis continueront, en 1947, de procéder à des achats directs sur les lieux de production de caoutchouc naturel.

## GOMME LAQUE

On note une sensible augmentation des exportations indiennes de gomme laque. Les expéditions sont passées de 28.300 paquets en septembre à 44.800 paquets en octobre, pour atteindre 51.900 paquets en novembre.

## BOIS

Pour la première fois, la production forestière a fourni les quantités de bois provenant des exploitations françaises de la zone d'occupation et mis à la disposition de notre économie. En voici le détail:

Poteaux de mines	12.913 pièces
Bois de mine	848 m2
Bois à pâtes	24.146 stères
Ecorce à ten	44 tonnes
Chauffage et boulange	5.768 stères

## CUIVRE

La production américaine de cuivre de 1946 est estimée entre 800.000 et 850.000 tonnes, en regard d'une consommation évaluée à 1.200.000. Ce déséquilibre pourrait se prolonger jusqu'en 1948.

## ARGENT

A New-York, le prix de l'argent métal de provenance étrangère a de nouveau fléchi à deux reprises d'un cent; les cours s'établissent à 83 3/4 cents l'once.

(Extrait des Marchés Coloniaux)



# LA PAGE ITALIENNE

Chaque semaine, nous destinerons à nos lecteurs italiens, privés de la lecture du "Mattino della Domenica" une page d'informations intéressant leur statut en général et les renseignant sur les perspectives de leur prospérité en Egypte.

## Le sort des biens sous séquestre

Il y a environ trois mois, et plus précisément le 12 septembre de cette année, les représentants italiens et égyptiens à la conférence de Paris, signaient un accord qui réglait le sort des biens italiens en Egypte. Ces biens avaient été placés sous séquestre par le gouvernement égyptien au début des hostilités entre l'Italie et les Alliés. L'envie des intérêts en jeu faisait sortir ce problème du cadre restreint de la politique intérieure égyptienne.

L'accord en question, assez onéreux pour l'Italie, laissait toutefois prévoir une suppression rapide du régime du séquestre. Le gouvernement italien acceptait de verser 6 millions et demi de livres égyptiennes au gouvernement égyptien en guise de réparations et pour le dédommager des subsides versés pendant la guerre aux Italiens d'Egypte. Sur cette somme, 1 million de livres devait être prélevé sur les biens des Italiens d'Egypte, qui devaient ensuite être rendus à leurs légitimes propriétaires. Le reste devait être payé en cinq ans par le gouvernement italien lui-même sous formes de marchandises, de monnaie, de titres d'entreprises italiennes en Egypte, ou par tout autre moyen "à préciser dans un accord supplémentaire", qui devait être conclu entre les deux gouvernements avant trois mois. Pendant ce temps le régime de la séquestration devait demeurer en vigueur pour "garantir le paiement des réparations dues par l'Italie".

Les trois mois en question sont venus à échéance le 11 décembre, mais la situation des Italiens d'Egypte ne semble pas avoir été améliorée de façon sensible, à part quelques modifications de détail de leur statut juridique. Les autorités égyptiennes avaient annoncé à deux reprises qu'elles avaient décidé de rendre aux Italiens leurs écoles et leurs hôpitaux; mais les deux fois une douche froide a suivi les bonnes nouvelles, et la situation est demeurée sans changements. En tous cas le problème central, celui de la séquestration, est demeuré au point mort.

Il faut espérer que les "bonnes nouvelles" annoncées par les diplomates italiens au Caire ne tardent pas à nous communiquer la fin de ce régime économique que rien ne justifie plus désormais.

## LES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE L'ITALIE ET L'EGYPTE

Parlant de la reprise commerciale italo-égyptienne, l'hebdomadaire financier "Il Commercio Estero" écrit: "L'Italie et l'Egypte ont une économie qui se complète en très grande partie. La preuve en est que pendant l'année 1937 l'Italie occupait la troisième place comme fournisseur du marché égyptien et la cinquième place comme acheteur.

Au cours de la guerre, les échanges avec les Etats-Unis et surtout avec la Grande-Bretagne ont pris la première place dans le commerce extérieur égyptien. Mais il manque pour l'instant la concurrence allemande et japonaise sur le marché égyptien, ces deux pays ont bien peu de possibilité de reprise des échanges commerciaux avec l'Egypte. On espère donc qu'étant donnée

cette situation les relations entre l'Italie et l'Egypte vont être resserrées.

Parmi les marchandises qui sont le plus requises par le marché égyptien on note: les tissus de laine, la soie, la rayonne, les engrais, les produits chimiques et pharmaceutiques, les matières colorantes, les articles de ménage, les fils de coton, la laine et la soie, les cordages, les denrées alimentaires, les vins, le matériel optique, les machines, les films et machines cinématographiques, les appareils de radio, le matériel de construction.

Parmi les marchandises qui peuvent être fournies par l'Egypte il y a surtout le coton. Mais d'autres produits peuvent intéresser l'Italie. L'Egypte a par exemple des ressources minières qui ne sont pas négligeables. Pour ce qui concerne l'Italie, ce pays pourrait être intéressé directement par les phosphates qui se trouvent à l'est du Kénia, et par les nitrates de soude.

Il y a donc de sérieuses possibilités de reprise commerciale entre les deux pays".

## ECHOS DE LA COLONIE ITALIENNE D'EGYPTE

Dans une interview accordée à un journal égyptien, le Dr. De Astis chef de la Mission Diplomatique italienne au Caire, a déclaré que le gouvernement égyptien a accepté officiellement l'envoi en Egypte d'un attaché commercial italien. En fait, le nouvel attaché, le Dr. Armando Marchetti se trouve actuellement au Caire depuis deux mois et il occupait déjà de facto si non de jure ses fonctions.

Le Dr. De Astis a ajouté, d'autre part, qu'aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne la reprise complète des relations diplomatiques italo-égyptiennes. Rappelons qu'il existe en ce moment en Egypte une "Agence italienne", qui est loin de jouir des mêmes pouvoirs et des mêmes privilèges qu'un bureau de Chargé d'Affaires, une Légation ou une Ambassade.

La "National Bank of Egypt" aurait renvoyé sans préavis une dizaine d'employés italiens.

Etant donné que la National Bank, banque d'émission, est une institution semi-officielle, cette décision peut-elle être interprétée comme une mesure discriminatoire, qui pourrait être imitée par les autres grandes entreprises du pays?

Si elle l'est, il est certain que la situation de la main-d'œuvre italienne en Egypte deviendra critique, car ces jours-ci, les bureaux et usines britanniques en Egypte ont commencé à licencier leur personnel, parmi lequel se trouve un important pourcentage d'Italiens.

Aurons-nous des machines à écrire italiennes? Pas de si tôt, d'après les grands hebdomadaires financiers italiens. En effet, si les usines sont prêtes à reprendre leur tâche, les matières premières destinées à la fabrication des machines à écrire manquent sérieusement. En outre les limitations que le gouvernement a dû imposer à l'usage de l'énergie électrique pour des buts industriels touchent tout particulièrement cette industrie.

Toutefois, l'Italie a déjà commencé à échanger des machines à écrire avec la Tchécoslovaquie et la Suède et même avec l'Egypte, qui lui fournissent les matières premières nécessaires à leur fabrication. Bientôt, le pays pourra commencer à satisfaire les demandes qui lui viennent de toute part étant donnée la disparition de l'Allemagne du marché mondial.

Le Consulat italien du Caire dépense actuellement la somme respectable de 165 livres égyptiennes par mois pour entretenir de nombreux fous internés dans divers asiles de la capitale. Plusieurs autres malheureux déséquilibrés sont d'autre part entretenus par leurs propres familles, qui se trouvent dans une situation matérielle assez aisée pour ne pas être obligés de recourir à l'aide du Consulat.

Un grand médecin italien du Caire auquel nous avons demandé à quoi il faut attribuer la présence d'un nombre aussi élevé de déséquilibrés au sein de la collectivité italienne, nous a répondu que ce fait n'est que l'une des conséquences de l'internement prolongé de plusieurs milliers d'Italiens pendant la guerre dans les tentes des camps de concentration du désert au Sinai, exposés au soleil de plomb de la saison chaude et à des vents gelés pendant l'hiver.

## LES ITALIENS MANGERONT MOINS DE PATES

Le Haut Commissaire pour l'alimentation a limité la distribution des pâtes alimentaires (macaronis, spaghettis, etc...) à un kilo par mois.

Les fabriques de pâtes alimentaires qui auront produit la quantité prévue par le rationnement fermeront jusqu'à l'arrivée de cargaisons de blé d'outre-mer.

## LES ECHANGES AVEC LA PALESTINE

Les premiers fils de coton de production italienne sont arrivés en Palestine il y a quelques semaines, sous le contrôle des autorités britanniques. Des fils de tous genres vont être importés par la Palestine dorénavant, à des prix relativement bas. L'Italie fournira également du marbre, de la soie, des tissus industriels et des allumettes. On apprend encore qu'une mission commerciale palestinienne va arriver en Italie, pour intensifier les échanges entre les deux pays.

## L'INDUSTRIE PETROLIERE REPREND

La raffinerie de l'"ANIO" de Beri a fourni, il y a quelques semaines, les mille premières tonnes de pétrole, qui marquent la reprise de l'industrie pétrolière italienne.

Après trois ans d'inactivité, les puits recommencent à fonctionner, et les opérations de raffinage ont été entreprises. On s'attend à ce que la production dans cette zone atteigne les 25.000 tonnes par mois.



# LA LUTTE CONTRE LA

## Une expérience qui doit réussir: la baisse des prix

par Robert BOTHEREAU

UNE grande chose vient d'être tentée en France depuis le soir du 31 décembre. Ce qui n'est encore qu'une espérance peut être demain une heureuse réalité. Une offensive généralisée est déclenchée contre la montée des prix. L'initiative en revient au Gouvernement mais il n'est pas un Français sensé qui ne s'en réjouisse et pas un qui ne voudrait contribuer à sa réussite.

Les difficultés que connaît la France ne sont un secret pour personne. Vidée de substance par l'occupant, appauvrie en hommes par la guerre, souffrant de destructions multiples, elle s'est remis courageusement à la tâche au jour de la libération. Aujourd'hui la production industrielle française est aux environs de 80 pour cent de son niveau d'avant-guerre. La production agricole a retrouvé, elle aussi, un niveau honorable encore qu'insuffisant pour répondre à tous les besoins de la population.

Examinée sous son seul aspect technique, la situation française pouvait apparaître réconfortante en cette fin d'année 1946. Il pouvait logiquement sembler qu'au prix d'un ultime effort le pas décisif aurait pu être franchi qui eut assuré à chacun la couverture de ses besoins essentiels, à partir de quoi la reconstruction qui reste à faire eût été relativement facile. Les plans, déjà, en avaient été dressés.

Mais les Français souffraient d'un mal profond, d'un mal dangereux, qui risquait de tout compromettre, de les faire retomber d'un bloc au fond du gouffre à l'heure précise où il apercevaient la saine lumière du jour. Mal complexe fait d'égoïsmes individuels et d'égoïsmes de classes, déséquilibre interne se traduisant en définitive par un manque de confiance dans la valeur de la monnaie.

Ils entraient dans la période folle où le mal est autant moral que physique, où les prix, après avoir monté en conséquence de la rareté des produits, partent en flèche sans autre raison que la spéculation et la peur, où les salaires courent après les prix, où celui qui dispose de quelque argent liquide se hâte de l'échanger entre une valeur qu'il estime plus sûre, où celui qui détient des marchandises se refuse à les vendre aujourd'hui dans l'espoir de les vendre plus cher demain; période où la rareté des produits n'est plus fait de leur pénurie mais de leur rétention. Les gens avisés sentaient monter à l'horizon les signes de l'effondrement monétaire qui voue les vieilles gens à la misère, qui supprime les faibles, qui bouleverse les sociétés et ouvre la porte à toutes les aventures.

Certes, les Français n'en étaient pas là; ils prenaient cependant le mauvais chemin.

Le gouvernement devait donc agir vite; et de façon décisive. C'est alors, dans la soirée du 3, décembre après avoir consulté les organisations patronales, agricoles et ouvrières et acquis l'assurance d'être soutenu par elles dans son action, qu'il fit connaître sa volonté de renverser la conjoncture des prix. Dès le 2 janvier, une première baisse de cinq pour cent devait être respectée. Une seconde d'égalé grandeur sera appliquée fin février.

J'ai, pour ma part, l'assurance que cette expérience peut réussir. Elle peut paraître osée. Il se peut que sa conception sommaire heurte l'économiste orthodoxe. Elle porte pourtant en soi les éléments de son succès.

Les conditions de fait sont telles, à l'heure actuelle en France, qu'il n'est pas un commerçant, pas un intermédiaire, hors d'état de réduire de cinq pour cent la marge de ses bénéfices. Que l'acheteur l'exige et le vendeur s'y

résoudra quitte à se retourner à son tour ensuite vers celui de qui il tient ses produits pour réclamer un geste identique.

Ainsi doit s'amorcer et, en quelques jours se généraliser, la baisse décidée par le gouvernement. Le climat est favorable car, si chacun tirait à soi pour satisfaire son intérêt personnel, il n'est personne qui ne se rende compte qu'une telle situation ne pouvait durer fort longtemps. Ce qu'un individu eût jugé inutile et vain de faire en particulier, chaque individu est disposé à le faire dans le même temps que son voisin.

Et par le climat de confiance ainsi créé, le gouvernement se donne du champ pour mettre au point les mesures techniques qui consolideront la situation. Il pourra équilibrer le budget de l'Etat, équilibre qui est aussi un élément essentiel de confiance dans la monnaie. Il pourra prendre des dispositions pour faire que soient résorbées dans le cycle de la distribution et avant qu'elles ne touchent les consommateurs les charges créées par la suppression des subventions économiques supportées jusqu'ici par les finances publiques. Il pourra normaliser le circuit des intermédiaires qui en a grand besoin et, s'il le faut, créer dans chaque centre de quelque importance des magasins-témoins où le public pourra s'approvisionner à moindre dépense.

(la suite en page 17)

## LE COMMERCE INTERNATIONALE

AU cours de la seconde guerre mondiale, la Grande-Bretagne se consacra entièrement à son effort de guerre et dut pour cela contracter des dettes auprès de plusieurs pays. Ses exportations tombèrent à un minimum, tandis que ses importations, nécessaires pour la poursuite de la guerre, atteignirent un niveau élevé. Aujourd'hui, elle DEPLOIERA des efforts gigantesques pour développer son commerce d'exportation, tandis qu'elle limite ses importations au strict minimum, pour pouvoir réajuster sa balance commerciale, et plus tard régler ses dettes du temps de guerre.

Les crédateurs de la Grande-Bretagne, et en particulier les nations arabes, ont eu la sagesse de ne pas exiger le paiement immédiat des dettes sterling, réalisant que la victoire emportée par la Grande-Bretagne leur a été utile à eux autant qu'aux Anglais.

### UN BON PLACEMENT

Les nations arabes savent, en outre, que la Grande-Bretagne constitue un bon placement pour leurs fonds. Les progrès considérables réalisés par ce pays dans le domaine économique, constituent à eux seuls une garantie suffisante. D'autre part, l'empressement des Arabes à participer aux travaux de la Commission Préparatoire de la Conférence du Commerce International, est une preuve de leur attitude conciliante. Les Arabes réalisent parfaitement que le plus tôt le commerce international reprendra, le plus vite la Grande-Bretagne sera en mesure de commencer à régler ses dettes sterling.

En tant que nation se procurant la matière première de l'étranger pour revendre ensuite à ses clients les produits manufacturés, la Grande-Bretagne a tout intérêt à ce que le commerce international se développe rapidement. Avant la guerre, la contribution de la Grande-Bretagne au commerce mondial, avait atteint 20 0/0. Pour qu'elle puisse faire face



# LE CHÈRE EN FRANCE

## “Paysans, jetez-vous dans la bataille”

M. Tanguy-Prigent a lancé par radio un vibrant appel à la solidarité de la paysannerie française.

Il s'est attaché à démontrer aux agriculteurs qu'en s'associant aux efforts du gouvernement en faveur de la baisse des prix, ils contribueront efficacement à la stabilité du franc.

Le ministre a dit notamment:

“Je n'ai pas besoin d'insister beaucoup, a-t-il déclaré, auprès de vous, sur l'exceptionnelle importance et sur la grandeur de l'initiative prise par le gouvernement du président Léon Blum, en décrétant une baisse générale de tous les prix, taxés ou non taxés...”

“Vous sentez tous, profondément, que la course entre les salaires et les prix, ainsi que la course entre les prix agricoles et les prix industriels — auxquelles nous assistons presque sans interruption depuis plusieurs années — ne peuvent que nous conduire à l'effondrement de notre économie, à la chute de la monnaie, à la misère, à la ruine... et à l'aventure”.

### LA SEULE VOIE POSSIBLE

Le gouvernement, vous le sentez bien, s'est engagé non seulement dans la bonne voie, mais dans la seule voie possible. ...

La hausse entraîne la hausse; et vous savez par expérience que, dans cette course infernale, la revalorisa-

tion des produits agricoles a toujours été dépassée par la hausse générale des prix industriels et artisanaux, ainsi que des denrées et des matériaux que vous devez acheter.

Dans le même temps, l'inflation, l'augmentation de la circulation des billets entraînent par étapes successives, la dévalorisation de la monnaie. Là aussi, vous seriez les premières victimes.

Enfin — et je dis ceci avec une émotion que vous ne pouvez pas ne pas partager — il n'est pas possible de laisser plus longtemps les travailleurs modestes des villes souffrir atrocement de la rareté et du coût trop élevé des denrées alimentaires...

Je vous demande donc, d'accord avec votre C.G.A., de vous jeter résolument dans la bataille pour la baisse... Il ne s'agit pas d'un marchandage, mais d'une grande expérience, dont dépendent la tranquillité et la vie même du pays.

En même temps, d'accord avec les organisations syndicales et coopératives, nous réorganiserons et assainirons le circuit de la distribution, nous savons tous, en effet, que des bénéfices scandaleux sont réalisés sur les denrées alimentaires après leur départ de la ferme et avant leur arrivée sur la table du consommateur modeste. Nous allons agir vite et frapper fort. Il faut que chaque baisse des prix à la production se traduise par une baisse plus forte des prix à la consommation. Mais pour que nous réussissions, il faut que vous livriez toutes vos denrées, je dis bien toutes vos denrées, taxées ou non, au seul marché régulier.

### BAISSE SUR L'EQUIPEMENT

Bien entendu, ce ne sont pas seulement les denrées alimentaires qui doivent baisser et dont le circuit commercial doit être assaini. Les machines, les outils, les engrais, les aliments du bétail, les services artisanaux vous coûteront moins cher et vous seront livrés en plus grande quantité. Là aussi, nous prenons des mesures pour dépis-ter les stocks et pour éviter les fuites. Un système efficace de priorités va être mis en place, d'accord avec les ministres de la Production industrielle et du Commerce, avec la C.G.A. et les offices agricoles départementaux.

En terminant, je veux vous rappeler avec quelle persévérance j'ai lutté pour faire reconnaître aux paysans le droit d'obtenir des prix de vente qui tiennent compte du prix de revient réel de leurs produits. Ce principe capital est maintenant acquis et ne peut être remis en cause.

“...Aujourd'hui, vous répondez à l'appel du gouvernement avec le même cœur et le même enthousiasme que l'ensemble de la nation, pour sauver en même temps nos familles paysannes et ouvrières, la France et la République.

## LES DETTES BRITANNIQUES

à ses nombreuses obligations — comprenant ses dettes sterlings à l'égard des nations arabes — Sir Stafford Cripps, président du Board of Trade, estime que le volume du commerce britannique, par rapport au volume total du commerce international, doit être porté maintenant à 75 0/0 en comparaison des chiffres d'avant-guerre. Ceci, a souligné Sir Stafford Cripps, ne peut être obtenu que si le total du volume du commerce international augmente en conséquence.

Sir Cripps a ajouté: “Cette augmentation du commerce international ne sera pas automatique. Nous ne pouvons espérer une période de prospérité pour le monde en général, si les nations retombent dans leurs erreurs tragiques de la période de l'entre-deux-guerres, quand toutes sortes de restrictions avaient été posées pour empêcher le commerce mondial de se développer normalement”.

C'est ce que les délégués à la Commission Réparatoire de la Conférence du Commerce International qui s'est réunie à Londres, ont essayé de résoudre. Il s'agissait de parvenir à développer le plus possible le commerce international, en abolissant les restrictions et plus particulièrement les tarifs douaniers, et en même temps en empêchant le chômage de s'étendre dans le monde.

C'est là une tâche qui n'est pas du tout aisée; mais ce n'est un secret pour personne que les travaux de la Commission Préparatoire ont donné d'excellents résultats, qui nous permettent d'être optimistes pour discuter la question des tarifs douaniers, et préparer la voie à la prochaine Conférence du Commerce mondiale.

Les nations Arabes et la Grande-Bretagne doivent travailler à la solution de ce problème, car l'avenir du sterling est une question qui intéresse la Grande-Bretagne aussi bien que les arabes.

W.B.



# NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE L'ÉTRANGER

## LE CONFLIT PETROLIER MOYEN-ORIENTAL.

L'attitude de la France à l'égard de l'accord projeté au sujet de l'exploitation de ressources pétrolières en Arabie Séoudite, ferait à New-York l'objet de discussions que les compagnies américaines intéressées entâmeraient lundi prochain.

Le prince héritier d'Arabie Séoudite, actuellement aux Etats-Unis, assistera aux discussions. L'impression prévaut dans les milieux pétroliers qu'une "réconciliation extrajudiciaire" interviendra avec la France.

## LA GRANDE-BRETAGNE ET LA LIBERTÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL.

La Grande-Bretagne serait la principale bénéficiaire de la restauration de la liberté du commerce international, suivant M. Arthur Guinness, président du comité national britannique à la Chambre de Commerce.

M. Guinness a exprimé l'espoir que la prochaine conférence internationale pour la réduction des tarifs apportera une réduction substantielle des barrières douanières et s'est montré favorable à l'idée de M. Churchill pour une Europe fédérée qui fournirait un marché stable pour l'industrie britannique.

## LA PRODUCTION DE PAPIER EN FRANCE.

Au cours du 3ème trimestre de 1946, la production de papier en général a pu atteindre une importance que les programmes lui avaient assignée excepté pour le papier de presse pour lequel le pourcentage de réalisation a dépassé 99%, les autres sortes ont été déficitaires par rapport aux prévisions.

La production de papier d'impression d'écriture a atteint 82,5% des prévisions. Le papier d'emballage 90%, le papier de paille 98%, le carton de paille 60%.

## MODIFICATION DU TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DE FRANCE.

La Banque de France a modifié ses divers taux comme suit, à dater du 10 janvier 1947.

Avances sur titres 2 3/4 à 3 3/4%.

Avances à 30 jours sur effets publics à échéances déterminées n'excédant pas deux ans, de 1 5/8 à 1 3/4%.

Le taux d'escompte est relevé de 1 5/8 à 1 3/4 pour les effets publics et les effets de commerce représentant des ventes, et de 1 5/8 à 2 3/4 pour les autres effets.

## DU COTON SOUDANAIS POUR LES INDES

La récolte de coton 1946/1947 de l'Afrique Orientale et du Soudan sera achetée par les Indes sur la base de 920 roupies par candy.

Cet accord, signé à Delhi, doit être ratifié par le gouvernement du Soudan pour être valable.

## LES CREDITS DE LA BANQUE INTERNATIONALE.

On croit savoir que malgré l'absence du successeur de M. Eugène Meyer à la présidence de la Banque Internationale de Reconstruction, le Conseil d'Administration a pris plusieurs décisions importantes.

Selon un journal de commerce, une de ces décisions concernerait l'amortissement en 20 ans de tous emprunts importants. La Banque envisagerait d'émettre des obligations portant intérêt à 5% en coupures de 500 et 1.000 dollars afin de les mettre à la portée de la petite épargne.

En ce qui concerne le nouvel emprunt de 500 millions de dollars demandé par la France, une décision de principe serait imminente, mais dans le cas de la France comme celui d'autres pays demandeurs, il est possible que ce crédit soit octroyé par tranches.

Les obligations émises par la Banque seraient de deux catégories: celles remboursables dans un délai de 20 à 23 ans et celles ayant une durée de 10 ans.

## AUTOUR DE LA REQUISITION DU JUTE AUX INDES.

La réquisition du jute par ordonnance du gouvernement des Indes est violemment critiquée par le "Hindustan Times". L'accord lui-même n'est pas mis en cause, mais les moyens gouvernementaux pour l'appliquer.

L'éditorial reproche l'imposition aux producteurs de jute du contrôle des prix rétroactifs, alors que le contrôle est levé depuis le 1er décembre dernier.

## LES INDEMNISATIONS DES ENTREPRISES ANGLAISES NATIONALISEES

Suivant les premières estimations, le montant des indemnités que l'Etat versera aux entreprises publiques d'électricité, qui lui seront transférés, s'élèverait à 350 millions de livres sterling.

## LA PRODUCTION DU TABAC EN FRANCE

La production des manufactures de tabac en novembre accuse une légère régression sur le mois précédent par suite d'une réduction des jours ouvrables. Elle a atteint 3.293 tonnes contre 4.066 en octobre. Les stocks, à la fin du mois de novem-

bre, ont atteint 3.074 tonnes contre 3.229 à la fin du mois d'octobre.

## LES EXPORTATIONS AUTOMOBILES DE LA FRANCE

Depuis le début de l'année jusqu'au 30 novembre, les exportations de véhicules automobiles ont atteint 28.440 unités. D'autre part, pendant cette même période, la production s'est élevée à 85.480 véhicules.

Le pourcentage d'exportation est de 33%. Sur l'ensemble des exportations, 68% sont constitués par des voitures particulières, 31% de véhicules industriels et 1% par cars, tracteurs et véhicules spéciaux.

## POUR UN CONSEIL MONDIAL DES VIVRES

Un accord de principe est intervenu à la Commission Préparatoire du FAO (Food and Agricultural Organisation) pour la création d'un Conseil mondial de vivres.

L'accord n'a pas encore été ratifié par tous les membres de la commission.

## LES ALLOCATIONS DE COMBUSTIBLE EN GRANDE-BRETAGNE

Le nouveau plan d'allocation de combustible à l'industrie, annoncé par Sir Stafford Cripps, est destiné à combler le déficit hebdomadaire de 300.000 tonnes et prévoit une réduction de 50% des allocations de charbon aux consommateurs et aux industriels.

Cependant la réduction pour l'industrie du fer et de l'acier et pour les fours à coke, ne sera que de 20%. Une priorité sera accordée aux entreprises du gaz et de l'électricité.

La consommation domestique de gaz et d'électricité sera maintenue, mais Sir Stafford a fait un nouvel appel à l'économie.

## PRODUCTION DE CUIVRE AUX ETATS-UNIS

La production de cuivre aux Etats-Unis pour l'année dernière a atteint 650.726 tonnes contre 843.113 en 1945 et 1.206.871 en 1943, année record.

## LES GREVES DE 1946 AUX ETATS-UNIS ACCUSENT UNE DIMINUTION PAR RAPPORT A CELLES DE 1945

Les grèves de travail aux Etats-Unis étaient, à fin 1946, les plus réduites depuis le jour V-J et le Département du Travail a prévu qu'au cours de 1947 la nation peut s'attendre à moins de grèves encore et à un nombre substantiellement réduit de controverses importantes comme celles qui éclatèrent durant les deux dernières années.

Cette prédiction est contenue dans un rapport du Bureau des statistiques du travail de ce Département, rapport qui passe en revue les conflits ouvriers de 1946. Les grèves dues à de tels conflits s'élevèrent à un nombre d'environ 4.700 d'après les estimations préliminaires. Environ 4.650.000 travailleurs étaient impliqués et il en résulte 113 millions d'heures de travail inemployées dans les usines ou les établissements directement affectés.

La comparaison entre les grèves de 1945 et de 1946 montrent une baisse l'année dernière, mais avec un nombre accru de travailleurs en grève. Les chiffres pour 1945 sont: 4.750 grèves, 3.467.000 travailleurs, 38.025.000 travail-heures inemployés.

### 71 POUR CENT DE "PERTE DE TEMPS" EN 1946.

En 1946, les grèves impliquant 10.000 travailleurs et au-delà comptèrent pour 71 pour cent de "perte de temps" total. Il y eut 35 grèves de cette importance, y compris six qui ont débuté à fin 1945, et les heures de travail perdues s'élevèrent à 81 millions sur un total de 113 millions.

Ces grèves importantes accusent une diminution de 1 pour cent du total des grèves de 1945.

### LA COMPARAISON AVEC L'ANNEE-TYPE 1919.

En analysant les chiffres de 1946, le Bureau des Statistiques du travail a constaté que l'année 1919 était la plus indiquée pour la comparaison, étant "la première année après la guerre mondiale No. 1 où les problèmes de hausse des prix et de reconnaissance ou de sécurité des syndicats se posèrent aux ouvriers américains". Cependant, durant l'année 1920, il y eut un déclin dans le nombre des grèves et une diminution considérable du nombre des travailleurs impliqués. Ce qui induit le Bureau à conclure que la même diminution se produirait après les deux tournants critiques succédant à l'une et l'autre guerres.

Ainsi, déjà vers la fin de 1946, les grèves ont été substantiellement réduites. De 450 en octobre, le nombre des grèves nouvelles déclina en novembre jusqu'à 310 et en décembre jusqu'à 180. A la fin de l'année, toutes les 160 grèves nouvelles étaient d'importance locale et de petite dimension, impliquant seulement environ 47.000 travailleurs.



**LES SURPLUS EXPORTABLES DE RIZ.**

Le Conseil International de l'Alimentation a mis au point ses recommandations relatives aux allocations de surplus exportables de riz, celles-ci se montant à 1.675.000 tonnes pour le premier semestre 1947. Le Conseil souligne que les ressources représentent moins de la moitié des besoins des nations et des zones bénéficiaires d'allocations.

**LA PRODUCTION DES MATIERES GRASSES AUX ETATS-UNIS.**

Le Bureau américain des statistiques agricoles prévoit que la pénurie d'huiles et de graisses se maintiendra jusqu'à octobre 1947, mais que la situation s'améliorera ensuite.

Les prix resteront élevés pendant les six premiers mois, puis ils baisseront. La production de saindoux augmentera de 6%, l'huile et le soja 10,30% par rapport à 1946.

**CHUTE VERTICALE DES BENEFICES DES COMPAGNIES AERIENNES AMERICAINES.**

D'après le correspondant du "New York Times" à Washington, les bénéfices de l'aviation civile ont diminué de 89% au cours de l'année 1946.

Ces bénéfices, qui étaient de 42.398.691 dollars au cours de 1945, sont tombés à 4.788.317 au cours de 1946.

**NOUVELLE BAISSSE DE L'OR ET DES DEVICES AU MARCHÉ NOIR**

Le journal "Libération" signale que, le 3 janvier, des "spécialistes" du marché noir de l'or et des devises échangeaient le louis d'or à 4.200 contre 4.350 jeudi et 4.600 précédemment; la livre sterling-papier a continué à fléchir à 970 contre 1.000 la veille et 1.070 précédemment, le dollar-papier à 310 contre 330 et 350.

On signale de Lyon une baisse de 20% sur les prix des voitures de tourisme d'occasion, qui constituent l'exécutoire normal des bénéfices du marché noir.

**AUGMENTATION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE D'AUTOMOBILES DE TOURISME.**

Au mois d'octobre, la production d'automobiles de tourisme a atteint 285.000, soit 46.000 de plus qu'en septembre. La production des camions a été de 110.000, soit 18.000 de plus que durant le mois précédent.

En novembre, on n'a produit que 271.000 autos de tourisme alors qu'en décembre le chiffre s'est élevé à 294.000. On estime que la production totale pourra atteindre 2.200.000 pour l'année 1947 contre 2.755.000 en 1941.

**LES EXPORTATIONS AMERICAINES DES PNEUS.**

Le contingent des exportations de pneus d'autobus et de camions pour le dernier trimestre de 1946 a été de 450.000, soit environ 10% de la production. Les exportations des pneus de voitures privées ont atteint 350.000, soit 1,7% de la production.

Pour le troisième trimestre de cette année, le contingent de pneus d'autobus avait été de 425.000, et pour les voitures privées de 300.000.

**LA COOPERATION ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'AMERIQUE LATINE S'INTENSIFIE.**

Les programmes prévoyant une collaboration technique entre les Etats-Unis et les autres Républiques américaines dans le domaine de l'agriculture, de la science et des recherches, reçoivent un appui chaleureux de la part des autorités officielles des républiques américaines, a déclaré le Secrétaire à l'Agriculture, M. Anderson, dans un rapport spécial remis au Président Truman.

Le programme inter-américain poursuit trois objectifs:

1. — Une coopération dans l'établissement et l'opération des stations agricoles en vue de stimuler la production des récoltes, telle que celle du caoutchouc et de la quinine.

2. — Entraînement, aux Etats-Unis, de techniciens étrangers afin qu'ils puissent travailler et diriger les stations coopératives.

3. — Placer les missions agricoles sous les auspices du Département d'Etat.

M. Anderson a précisé que durant les trois dernières années fiscales, 84 hommes de sciences et fonctionnaires officiels venant de 14 Républiques américaines, se sont entraînés aux Etats-Unis.

**POUR LE DEVELOPPEMENT DES MOTEURS A REACTION.**

Le gouvernement britannique construira une importante station expérimentée pour le développement des moteurs à réaction et leur application aux stations électriques, locomotives et avions.

Elle emploiera plusieurs milliers d'ouvriers et sera probablement située près de Bedford. Le développement des turbines à gaz signifiera le remplacement du charbon par un combustible liquide pour la génération d'un courant électrique.

**LES NEGOCIATIONS ANGLO-BELGES.**

Les négociations anglo-belges débiteront aujourd'hui à Londres. La Grande-Bretagne a un besoin urgent de produits sidérurgiques, mais la Belgique, de son côté, a un besoin aussi pressant de laine britannique.

Les négociateurs examineront la possibilité d'un accroissement d'exportations belges vers la Grande-Bretagne, de façon à réduire la balance commerciale déficitaire de la Belgique vis-à-vis de la zone sterling.

**ACCORD ECONOMIQUE FRANCO-CANADIEN**

Un nouvel accord franco-canadien a été signé à Ottawa. Les particuliers et groupements français pourront utiliser pour l'achat au Canada le reliquat des crédits mis à la disposition de la France par le gouvernement canadien.

**LA LUTTE CONTRE LA VIE  
CHERE EN FRANCE**

(Suite de la page 14)

Il pourra recenser les stocks accumulés dans des buts spéculatifs et les mettre à la disposition des acheteurs. Il pourra assurer la continuité des échanges internationaux par exportations et importations alors qu'une nouvelle hausse des prix français eut rendu pratiquement impossible toute exportation de nos marchandises et produits sauf à avoir recours à une nouvelle dévaluation de notre monnaie nationale.

Toutes les considérations qui précèdent n'ont nullement échappé aux organisations syndicales ouvrières. C'est pourquoi les militants de la Confédération Générale du Travail ont répondu favorablement, sans hésitation, à l'appel que leur a adressé le Président Léon Blum.

La C.G.T. était préparée à ce geste. Elle n'avait cessé elle-même et depuis longtemps de proclamer que mieux valait une baisse de prix qu'une nouvelle hausse des salaires. Depuis des mois, elle s'était efforcée, dans la mesure de ses moyens, d'obtenir une baisse et pas seulement par ses interventions auprès des pouvoirs publics. Elle avait créé dans chaque département une Commission spéciale de faire pression sur les commerçants pratiquant des prix abusifs et d'intervenir auprès des autorités compétentes pour leur signaler les plus criants abus.

Précisément, la veille du jour où le gouvernement allait prendre sa décision, la Confédération Générale du Travail, qui se voyait contrainte de réclamer la fixation d'un minimum vital pour normaliser la condition ouvrière, mettait une fois de plus l'accent sur la nécessité impérieuse d'engager à fond la lutte contre la hausse des prix.

Aussi bien a-t-elle décidé de participer sans réserve à la création du climat de baisse et de faire tous efforts en son pouvoir pour que soit partout intégralement respectée la décision gouvernementale.

Les organisations syndicales ouvrières ont le sentiment qu'un mouvement, même unanime et profond de baisse des prix, n'est pas suffisant pour établir la justice sociale qu'elles aspirent à voir instaurer. Mais elles savent tout aussi bien que la justice qu'elles recherchent est encore plus bafouée dans les périodes de déséquilibre et de course folle.

Elles savent que c'est l'intérêt du monde ouvrier et celui du pays de retrouver le calme et la tranquillité sans quoi rien ne saurait sérieusement se bâtir. C'est pourquoi elles se sont inscrites en tête des efforts pour la stabilisation et la baisse des prix.



# SOCIÉTÉ MISR POUR LA FILATURE ET LE TISSAGE

*Société Anonyme Egyptienne*

Siège Social : Le Caire - Usines à Mehalla El Kobra

(R.C. 10 LE CAIRE)

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUI A ÉTÉ PRÉSENTÉ PAR S.E. LE DR. HAFEZ AFIFI PACHA, A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 14 JANVIER 1947

Messieurs les Actionnaires,

Les procédés de coordination et de centralisation adoptés par votre Conseil d'Administration, joints à l'exécution du programme de rééquipement qu'il a soigneusement établi avec l'approbation de vos précédentes Assemblées, ont permis à votre Société de porter sa production à un chiffre record, savoir : 19 millions de kilos de filés contre 16 1/2 millions pour l'année précédente, 94 millions de yards de tissus contre 85 millions pour l'année précédente.

Un autre élément de comparaison est fourni par la consommation du coton qui s'est élevée à 500.000 cantars environ contre 426.000 pour l'année précédente.

Cette augmentation de la production nous a mis en mesure de contribuer avec les autres filatures et tissages, et notamment la Filature Nationale d'Égypte, au soulagement de la crise du manque de cotonnades en Égypte et particulièrement des tissus populaires.

Les projets en cours témoignent même de l'intention de notre Société de ne pas s'arrêter en si beau chemin et il y a lieu de prévoir une intensification croissante de sa production qui s'étendra aux autres filatures et tissages du pays. Si bien que le jour viendra où les besoins de ce marché seront largement comblés. Aussi, faudrait-il se mettre dès à présent à la recherche de nouveaux débouchés, à l'extérieur, afin d'assurer la vitalité de l'industrie égyptienne et de ne pas la contraindre à avoir recours à la protection ou à l'aide gouvernementales dans l'avenir.

L'après-guerre nous donne le spectacle d'une course entre les nations pour gagner les marchés étrangers, apparemment, quelquefois, au détriment des besoins immédiats

de leurs populations, au fond pour assurer à leurs industries des exportations stables et à leur pays la prospérité générale qu'engendre toute richesse industrielle.

En présence de cette orientation caractéristique, nous demandons à notre Gouvernement d'envisager le problème de haut et de considérer sérieusement les répercussions qu'il est susceptible d'avoir sur l'avenir de notre économie pour peu qu'il veuille faciliter à l'industrie de filature et de tissage l'accès des débouchés que lui imposent à la fois l'efficacité qu'elle a atteint, l'extension qu'elle a prise et l'ampleur qu'elle est en train de donner à son rééquipement.

Il y a tout lieu de craindre que si l'on ne se décide pas aujourd'hui à rompre avec la politique d'hésitation ou d'appréhension qui jusqu'ici semble avoir prévalu en matière d'exportation, nous serons devancés par les nations étrangères sur des marchés qui, pour être à nos portes, sont nos débouchés naturels et rentrent dans l'orbite de notre influence.

Nous voulons parler des nations du Moyen-Orient.

Ces nations ne demandent pas mieux que d'acheter nos marchandises en raison des affinités qui nous lient à elles et il serait d'excellente politique de profiter de ces bonnes dispositions, non pas tant dans un but lucratif immédiat qu'en vue de prendre pied sur des marchés importants où nous pourrions déverser plus tard le trop-plein d'une production qui s'appuie sur la source de richesse principale de l'Égypte : le coton.

Et si l'on admet qu'il est infiniment plus rémunérateur de l'exporter sous forme de filés et de tissus qu'à l'état brut, on aura mesuré toute la portée de la question.

Non pas que notre intention soit de jeter un cri d'alarme. Nous sommes tous convaincus que notre industrie de filature et de tissage, grâce aux divers perfectionnements dont elle a bénéficié et à la solidité de son armature financière, repose maintenant sur les assises les plus stables et peut affronter avec succès la concurrence étrangère.

Cette remarque est d'autant plus justifiée en ce qui concerne votre Société où ont été poussés très loin la réorganisation, la consolidation et le rééquipement de l'exploitation.

Le principe de l'exportation étant posé, il reste à en régler l'application. Ici, il ne faut pas perdre de vue que rien de positif ne peut être fait si le Gouvernement ne nous aide pas à réduire le prix de la tranche de notre production dont la libre disposition nous est laissée. Vous savez que la tarification actuelle remonte à l'année 1943 alors que le coton se cotait à 20 talaris et que les salaires et autres éléments constitutifs de notre prix de revient, n'avaient pas atteint le plafond actuel.

Cette tarification est donc dépassée par les événements. Elle n'en continue pas moins à frapper près des trois quarts de notre production. Alors qu'il était naturel de s'attendre à ce que le prix tarifé des tissus suivit la courbe ascendante des indices de prix, les Gouvernements qui se sont succédé ont adopté la politique du "statu quo", créant ainsi un décalage dont les sociétés de filature et de tissage font les frais.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'elles aient été obligées à se rattraper sur le contingent du quart non réglementé en le mettant en vente à des prix très élevés susceptibles non seulement de compenser leur manque à gagner ou leurs pertes sur la partie tarifée de leurs articles, mais de leur laisser dans l'ensemble des bénéfices raisonnables en rapport avec la production globale.

Le Gouvernement a bien tenté vers la fin 1946 de remédier à la situation en majorant d'une piastre tarif le prix unitaire des tissus tarifés,

### EGYPTIAN JUTE Co.

S.A.E.

**Sacks, Bags, Hessians  
& Sewing Twines**

Head Office

17, SHARIA KASR EL NIL — TELEPHONE 47446

Factory

SHOUBRA EL KHEIMA — TELEPHONE 43076



toutefois, cette mesure n'a pas eu une portée conséquente et notre désir d'appliquer cette augmentation à la réduction des prix de vente de notre production libre s'est heurté aux hausses successives du coton. Néanmoins, ce désir reste un de nos objectifs majeurs et nous nous proposons de le réaliser à chaque occasion propice.

La situation singulière que crée le système des quotas par la vente de la production à un niveau ne correspondant pas au prix de revient dans la proportion des trois quarts et à un niveau bien au-dessus de la valeur marchande à concurrence du quart restant, n'est certes pas pour favoriser l'exportation puisque le contingent resté disponible ne l'est qu'à des prix prohibitifs.

En fait, ce régime constitue à l'heure actuelle une prime à l'importation des produits étrangers lesquels échappent aux dispositions de pareils quotas.

C'est ainsi que certains produits nationaux, quoique avantageés par une meilleure qualité, sont restés sans défense devant des articles de provenance étrangère.

Il en sera toujours de même tant que la production locale sera régie par le système de tarification en vigueur qui l'offre comme cible à cette concurrence artificielle, — intérieure et extérieure, — engendrée par un tel régime.

De jour en jour il apparaît nécessaire que le Gouvernement revise une politique qui a fait son temps. Née d'un état d'exception — la guerre — elle ne doit pas lui survivre pendant si longtemps. Les pays qui l'ont adoptée commencent à en atténuer les effets. Certains, comme les Etats-Unis où la production reprend son essor, l'ont abolie presque totalement parce qu'elle ne répond plus aux nécessités de l'heure. Même le public pour lequel ce régime a été instauré n'en profite pas dans toute l'acception du terme du moment que, dans la majorité des cas, il se trouve obligé de faire sur le marché libre, à grands frais, l'appoint des tissus tarifés qui lui sont alloués d'une façon assez restrictive.

Cet exposé provoque la question de savoir comment notre Société a réussi en dépit de tout à obtenir des résultats lui permettant de poursuivre son activité avec succès, de constituer des réserves pour parer à toute éventualité, de servir un

dividende normal à ses actionnaires et d'exécuter enfin, sur une vaste échelle, des réformes sociales au profit de son personnel.

La réponse est donnée par l'augmentation de notre production issue des travaux d'amélioration et de renouvellement et qui s'est traduite par une augmentation proportionnelle du contingent libre. Sans compter le rythme de travail de 24 heures par jour auquel, en premier lieu, est astreinte la plus grande partie de nos Usines.

Et c'est ce qui nous a aussi incités dans le passé et nous incite encore à adopter cette attitude clairvoyante dictée par la nécessité de garder des réserves abondantes en vue d'affronter les imprévus.

Le Conseil d'Administration, fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est tracée et approuvée par les précédentes Assemblées, a procédé à la réorganisation et au rééquipement de votre industrie. Il vous sera agréable d'apprendre que les machines et outils nécessaires à cet effet arrivent régulièrement à pied d'œuvre et que l'état d'avancement des travaux permet d'espérer leur achèvement dans les délais prévus.

Il a également eu à cœur d'exécuter les projets dont dépend l'amélioration de la condition des ouvriers. Et il veille toujours à les compléter. Une véritable cité a été édiflée où plus de 3.000 ouvriers et leurs familles pourront trouver, en même temps que le logement, tout ce dont ils pourront avoir besoin : salles de bain, bains publics, écoles, clinique, maternité, restaurant et magasin populaires, centres sportif et récréatif. Pour couronner une si belle œuvre, il a été construit, à leur intention, un grand hôpital qui représente le dernier mot du progrès médical.

L'ensemble de ces travaux a coûté environ 1 1/2 millions de livres qui ont été prélevées sur les bénéfices des années de guerre. De prime abord ce chiffre paraît considérable, mais rapporté à l'armée de 27.000 employés et ouvriers qui peuple les usines de la Société, il prend sa physionomie véritable surtout si l'on tient compte que rien de saillant n'avait été fait antérieurement en leur faveur.

Notre Société a entendu procéder à l'exécution de ces projets d'une façon progressive et au moment le plus opportun

afin de sauvegarder la santé de son personnel, de lui assurer le confort, la sécurité et de le placer de cette manière dans les conditions idéales de rendement et d'efficacité.

En somme, elle a créé le climat propice à une bonne marche du travail qui ne peut que profiter à elle et à ses Actionnaires.

Le Gouvernement n'est pas resté étranger à cette œuvre à laquelle il a contribué pour une part non négligeable.

Enfin, il est intéressant de souligner qu'une grande partie des dépenses entraînées par ces projets a pu être retenue sur les impôts exceptionnels en conformité de la loi.

#### BILAN

Le Bilan qui vous est soumis garde le reflet de la politique suivie par votre Conseil dont vous avez consacré le principe à chacune de vos Assemblées.

Cette politique tend à réduire, dans les limites imparties par l'importance des bénéfices obtenus, plusieurs des valeurs inscrites à l'actif afin de neutraliser, autant que faire se peut, les effets que l'inflation des prix a eus et reste avoir sur les constructions, les machines, et l'outillage.

De la sorte, avec le retour graduel des conditions nor-

males, la résorption de cette inflation ne nous prendra pas au dépourvu, toutes les dispositions étant d'ores et déjà prises pour y faire face, sans danger que des charges excessives ne viennent entraver notre essor.

L'application de cette politique est illustrée dans les différents éléments de l'actif immobilisé.

Elle nous a été d'ailleurs facilitée par certaines dispositions de la Loi sur les bénéfices exceptionnels en vertu desquelles une partie des profits peut être affectée aux fins d'amortissement des Nouvelles Installations montées durant la guerre, période d'inflation financière.

Cette législation n'est du reste pas particulière à l'Egypte; elle a été consacrée par beaucoup de pays en vue de la consolidation de leurs industries.

Vous remarquerez qu'au Passif le solde des obligations est porté pour la somme de L.E. 731.240. C'est pour la dernière fois qu'il y figure, notre Société ayant remboursé ces obligations au cours du nouvel exercice, ainsi que vous le savez.

## SOCIÉTÉ MISR POUR LA FILATURE ET LE TISSAGE

Société Anonyme Egyptienne

Siège Social : Le Caire — Usines : Mehalla El Kobra  
R.S. 10 — Le Caire

#### RESOLUTIONS

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 janvier 1947  
L'Assemblée décide ce qui suit :

- 1° — L'approbation des Comptes de l'année finissant au 30 septembre 1946 et l'octroi du quitus aux Administrateurs pour leur gestion.
- 2° — L'approbation de la réparation des bénéfices telle que proposée par le Conseil d'Administration et la distribution d'un dividende de P.T. 150 (cent cinquante piastres au tarif) par action, soit 37,5% de la valeur nominale, sous déduction des impôts, contre présentation du coupon N° 15 attaché aux actions. Le paiement sera effectué aux guichets de la Banque Misr à partir du 21 janvier 1947.
- 3° — Le renouvellement du mandat des Administrateurs venu à échéance.
- 4° — L'approbation de la nomination de S.E. Hassan Moukhtar Rasmi Pacha au Conseil d'Administration.
- 5° — La nomination de Messieurs Price, Waterhouse, Peat & Co Chartered Accountants, pour vérification des Comptes de l'Exercice 1946/1947 et soin confié au Conseil d'Administration pour fixer leurs émoluments.

Le Président du Conseil d'Administration



# NOTRE BOURSE IMMOBILIERE

A VENDRE ET A ACHETER: — TERRAINS DE CULTURE — TERRAINS A BATIR — VILLAS ET IMMEUBLES DE RAPPORT.  
LES PERSONNES INTERESSEES SONT PRIEES DE S'ADRESSER A LA "REVUE D'EGYPTE ECONOMIQUE ET FINANCIERE"  
(B.P. 465) POUR LEUR MISE EN RAPPORT AVEC LES ACHETEURS ET VENDEURS EVENTUELS.

## A ACHETER:

### TERRAINS AGRICOLES:

100 feddans terre première catégorie, région Calioubieh et Ménoufieh.

1000-2000 feddans, incultes ou partie incultes, région Gharbieh ou Dakahlieh.

50 feddans, terre première catégorie, région Ménoufieh.

1000-2000 feddans, sur le Canal Noubarie — ayant prise sur le Canal, rive Est.

### TERRAINS A BATIR:

Le Caire: 1000 m<sup>2</sup> sur 2 Rues au centre de la ville.

— 500 m<sup>2</sup> sur 2 Rues au centre de la ville.

Zamalek: 500 m<sup>2</sup> sur 2 Rues sans restrictions.

— 1000 m<sup>2</sup> sur 2 Rues avec ou sans restrictions.

## A VENDRE:

### LOTISSEMENT:

27 feddans, sur la route des Pyramides, à L.E. 1700 le m<sup>2</sup>.

80 feddans à Choubrah.

### TERRAINS A BATIR POUR INDUSTRIES:

15 feddans à Choubrah, sur le Nil.

2000 m<sup>2</sup> à Méadi près du casino, sur la route asphaltée à P.T. 60 le m<sup>2</sup>.

### RESIDENCES PRINCIERES:

36 feddans-jardin, près du Caire, avec 2 Villas de luxe et piscine.

100 feddans, dont 40 jardin, près du Caire, avec grand Palais, et Villa, sur route asphaltée.

## TERRAINS DE CULTURE:

Béhéra: 2800 feddans, région Bousseï, à L.E. 35 le feddan.

155 feddans, région Bardallah, à L.E. 130 le feddan.

600 fed., Abou Matamir, à L.E. 5 le feddan.

350 fed. région Canal Nubarie, Hoch Issa, à L.E. 17 le f.

Gharbieh: 2000 feddans en culture, région Kafr El Sheikh, Tantah, à L.E. 150.

500 feddans en culture, région, Dessouk, à L.E. 180 le f.

Calioubieh: 160 fed. région Caire, à L.E. 100 le feddan.

200 fed., région Caire, L.E. 240 le feddan.

34 fed., région Caire, à L.E. 325 le feddan.

Dakahlieh: 650 fed., région Simbellawein, à L.E. 350 le fed.

500 fed., région Simbellawein, à L.E. 200 le fed.

350 fed., région Hanouth, à L.E. 160 le fed.

125 fed., région Tarranis El Bahr, à L.E. 300 le fed.

Minieh: 400 fed., région Beni Mazar, à L.E. 120 le fed.

450 fed., région Mallaoui, à L.E. 350 le fed.

Beni Souef: 300 fed., région Qai, à L.E. 150 le fed.

## SOCIETE ANONYME DES EAUX DU CAIRE

### AVIS

Les porteurs d'Actions de Capital et d'Obligations 4% 1ère Série, sont informés que, le vendredi 31 janvier 1947, il sera procédé publiquement dans les locaux de la Société, à partir de 9 h. du matin, au tirage d'amortissement de 1398 Actions de Capital et de 138 Obligations 4% 1ère Série.

Si vous voulez les meilleurs produits de la ferme

*fournissez-vous à la*

# HOWIE'S HYGIENIC CREAMERY

Fondée en 1898

L'installation de Lait Pasteurisé la plus moderne  
Crème Pasteurisée

Beurre fabriqué chaque jour avec notre Crème  
Pasteurisée

Lait caillé préparé journellement

**LIVRAISONS A DOMICILE 2 FOIS PAR JOUR**

BEURRE SPECIALEMENT PREPARE ET EXPEDIE  
DANS TOUTE L'EGYPTE ET AU SOUDAN

## A. J. HOWIE & Co. Ltd.

KOUBBEH GARDENS — TELEPHONE 51200 — B.P. 571  
LE CAIRE

## THE EGYPTIAN TRADE INDEX

Edition 1947.

Nous venons de recevoir la nouvelle Edition de "THE EGYPTIAN TRADE INDEX". Cette Edition marque un nouveau progrès sur les précédentes, tant dans la forme que pour le fond.

La partie concernant les Importateurs et Exportateurs a été développée, de façon à inclure tous les produits importés et exportés avec tous les noms des Firmes qui les traitent.

La liste des Industries locales a été également complétée. La Section Alphabétique, qui fournit des informations complètes sur les Maisons de Commerce, comprend plus de 4.000 noms. Enfin, deux nouvelles Sections ont été ajoutées. D'abord une Section Soudanaise, construite sur le même modèle que la Section Egyptienne. Ensuite, une Section Etrangère contenant les noms des Maisons Etrangères désireuses d'établir des rapports commerciaux avec l'Egypte.

Tel qu'il se présente, cet ouvrage nous semble devoir rendre un service réel aux Maisons de Commerce désireuses d'obtenir des renseignements précis et à pour, et d'élargir le cercle de leurs relations tant en Egypte qu'à l'Etranger.

L'ouvrage est en vente auprès des Editeurs à Alexandrie: 3, Rue Adib, Tél. 20179; et au Caire: 7, Sikket El Fadl (face au National Hôtel), Tél. 58771.



**MOUVEMENT MARITIME**

**LE PORT DE PORT-SAID**

8/1/47 :

**FROM SEA**

Loke  
Talodi  
Medina Victory  
Africa Shell  
Sloterdyk  
Samshire  
Amstelstad

**FROM CANAL**

Virginia  
Wave Governor  
Salamis

9/1/47 :

**FROM SEA**

Pit River  
Merchant Prince  
Br. Power  
Ta Shun  
Emp. Colne

**FROM CANAL**

Quanza  
Samtampa  
Daphnella  
Telemachus  
Buffalo Walow  
Perim

10/1/47 :

**FROM SEA**

Berhakim  
Fort Chipewyan  
Emp. Peace Maker  
Tusculum Victory  
Clan Lamont  
Mount Orford Park

**FROM CANAL**

Clan Urquhart  
Tarvisio  
Anna  
Modoe Point  
Aldington Court  
Castalia  
Gloxinia  
Emp. Maccabe  
Orbita  
Alma Victory  
Mountgomery City

Br. Major  
Gerard Don  
11/1/47 :

**FROM SEA**

Triland  
Wave Protector  
Bints Fort  
Khosrou  
Br. Drummer  
Mareth  
Samovar  
Androniki  
Rigen

**FROM CANAL**

Ninety Six  
Cedardale  
Floridian  
Aase Maersk

12/1/47 :

**FROM SEA**

Thomas Coast  
Talodi  
Strathmore  
Emp. Roach  
Br. Hussar  
Heng Chun

**FROM CANAL**

Maréchal Joffre  
Emp. Harp  
Clan Macdonald  
Skane River  
Stonagate  
Clearpool  
MacClellan Creek  
Rembrandt

13/1/47 :

**FROM SEA**

Tonto  
Ascania  
Virtu  
Gloxinia  
Britannic  
Ocean Side  
Carelia  
Bear Paw  
Br. Vigour

**FROM CANAL**

C. of Lille  
Arundel Castle  
Merwede  
Nurani  
Fruit Vale Hills

14/1/47 :

**FROM SEA**

California Standard  
Georgios G.  
Fort Lachoe  
Carroll Victory  
Taishan Peak  
Markhor  
Joseph Murgas

**FROM CANAL**

La Pampa  
Sametrick  
Harold A. Jordan  
Punta Vagno  
Mathura

**PRINCIPAUX LOTS ARRIVES  
A PORT-SAID  
A L'IMPORTATION  
15/1/47**

Par le s.s. "Empire Chub" de  
Benghasi :

1 C/ Plaster cast head  
2 C/s Personn. Effects

Par le s.s. "Burma", de Calcutta :

5 Bds Bamboo poles  
260 B/s B. Twills  
225 B/s Hessian Cloth  
20 B/s Onion pockets

Par le s.s. "Moreton Bay" de Wellington :

25 C/s Canned Fish  
4 C/s Toilet prep.  
2 C/s Adhesive  
3 C/ Per. Effects  
300 C/s Canned Peas  
2 B/s Geasy wool  
152 Pkges Clothing  
7 C/s Baby food  
288 B/s Scoured wool  
4 C/s Merchandise  
2 C/s Castins  
431 Pkges Clothing

Par le s.s. "Samarkand" de Middlesbrough :

99 Channels Bars unprotected  
1514 Bags Steel Piling unprotected  
10 Pkges Dry Coulor  
844 Pces Steel Angles  
235 Pces. Steel Joists  
4972 Bags Potatoes  
3 C/s Scroll Chucks  
165 Pces Steel Channels  
621 Steel plates

Par le s.s. "Mongolia" de Colombo :

130 Pkges Cardamons  
370 Shabs Tobacco Hamuni  
100 Bags Mocha Coffe  
171 C/s Gum Lami  
9 C/s Gum Incense  
3 C/s Chawaris Sheils  
de Shanghai :

3 C/s Porcelain  
1 B/ Seagrass  
10 B/s Hattan Fee!  
100 B/s Lintan Fancy mats  
1 C/ Preserved Ginger  
1 C/ China Tea  
1 C/ Linen goods  
55 B/s Tobacco leaf  
25 B/s Raw silk  
10 C/s Green Tea

Par le s.s. "Mount Rogers", de Shanghai :

1 C/s Silk per. goods

de Singapore :

5 B/s Raw silk  
80 B/s Canes  
37 B/s Rattans  
84 C/s Tea  
333 Bags Black Pepper  
8 Pkges Indian printed magazine  
1 Pkges Personn. Effects

Par le s.s. "Castalia" de Bombay :

625 Boxes Egyptian Bronze  
Coins  
2575 Pkges Fruit Dried Raizen's

Par le s.s. "Khosrou" d'Alexandrie :

213 Mild Steel Plates

Par le s.s. "Aldington Court" de Calcutta :

2478 Chests Tea  
1 Bundls Grass Mats  
155 B/s Sugar Bags  
30 B/s Hessian cloth

de Colombo :

5717 Pkges Tea

**TITANINE**

PEINTURE A LA CELLULOSE POUR  
AUTOS — QUALITE SUPERIEURE

MARQUE MONDIALE — RICHE ASSORTIMENT  
DES COULEURS

**BEN**

COMPRESSEUR, PISTOLETS POUR PEINTURES  
ETC., ETC...

**EN STOCK**

**A**

**ARABIAN STAR TRADING Co. Ltd.**

2, RUE SAHEL EL GHAZAL — PHONE 52677  
SALLE D'EXPOSITION, 19, RUE EMAD EL DINE  
AGENT POUR L'EGYPTE

**M. TONY SALEM**

*Passages pour*

- ◆ LA FRANCE
- ◆ L'ANGLETERRE
- ◆ LES ETATS UNIS
- ◆ ETC...

Inscrivez-vous  
dès à présent  
auprès de

**Jolley's**

8, rue Soliman Pacha  
LE CAIRE - Tél. 51170





# LA SEMAINE COTONNIÈRE

## (a) DISPONIBLE.

Le mouvement de ventes sur notre marché du Disponible fut excellent cette semaine, surtout en ce qui concerne les Ashmounis et Zagoras pour nos courtes soies, et le Ménoufi pour nos longues soies. Malgré l'importance des ventes effectuées, l'offre demeure très grande, et la tendance des prix très lourde pour toutes nos Variétés.

Il nous semble que les détenteurs qui étaient plus optimistes au début de la nouvelle année, sont maintenant découragés et ont perdu confiance dans une reprise substantielle des prix. En conséquence, ils ne demandent qu'à se défaire de leurs stocks aux prix actuels, dans l'espoir de pouvoir les remplacer à l'Intérieur et à meilleur compte, dans un proche avenir.

**KARNAK.** La demande du Karnak est toujours bonne pour les classements depuis FGF jusqu'à G/FG, mais par contre le FG est assez négligé, et les classements supérieurs (FG/EXTRA et au dessus) ont sensiblement baissé.

Le FGF fut payé Tall.40,50 le FGF/G Tall.41,75/42,- le GOOD Tall.42, 75/43, et le G/FG Tall.43,50/75. Quelques transactions eurent lieu en FG à Tall.44,75/45 et en E XTRA à Tall.50/51.

**MÉNOUFI.** La demande fut assez soutenue sur cette Variété et porta principalement sur le FG payé Tall.44/44,25 et le G/FG à Tall.42,50. Le G — 1/4 trouva acquéreur à Tall.40,50 et le GOOD à Tall.41,25.

**GUIZA 7.** Un très petit mouvement eut lieu sur cette Variété pour les classements G et G/FG payés respectivement Tall.43,25 et 44,50.

**ASHMOUNI.** La demande fut excellente et se porta sur presque tous les classements de FGF/G à FG. Elle fut cependant satisfaite aussitôt par les vendeurs. En fin de semaine, par suite de la baisse de l'Américain, les cours réactionnèrent d'environ un demi tallari. Nous donnons ci-dessous les dernières cotations pour les principaux classements:

FGF/G Tall.42,25/50. GOOD Tall.44,50. G/FG Tall.45,75. FG Tall.47,25.

**ZAGORA.** Quelques transactions furent effectuées sur cette Variété aux prix suivants: GOOD Tall.44.— G/FG Tall.45. FG Tall.46.—

Au total, le volume des ventes de la semaine atteignit 16.701 balles contre 9.289 la semaine précédente, et se répartit par variétés comme suit:

### LONGUES SOIES.

Karnak	Balles 7.188	5.568		
Ménoufi	" 2.484	1.061		
Maarad	" 496	49		
Guiza 7	" 344	360		
Malaki	" 117	—		
Amoun	" —	10.629	19	7.057

### COURTES SOIES.

Ashmouni	Balles 4.829	1.723		
Zagora	" 1.125	462		
Guiza 30	" 78	6.032	22	2.208

SEKINA MIXTE 40 24  
TOTAL DES VENTES Balles 16.701 contre Balles 9.289

## (b) Franco-Station.

Le marché du franco-station fut également notablement plus actif cette semaine, et de nombreuses transactions furent conclues pour livraison Janvier/Février tant en Karnak et Ménoufi qu'en Ashmouni.

En Karnak le FGF/G fut payé Tall.42.— le GOOD Tall.43, et le G/FG Tall.43,75 et le FG Tall.44,75/45.

En Ménoufi le FG fut échangé à Tall.44/44,25.

En Ashmouni, le FGF/G trouva acquéreur à Tall.42,25, le GOOD à Tall.44,50 et le G/FG à Tall.45,75/46.

### MOUVEMENT DE LA RECOLTE.

Au 31 Décembre 1946, les cotons égrenés, et les stocks des cotons en graines dans les usines de l'Intérieur, s'établissait par variété, comme suit:

VARIÉTÉ	EGRENERAGE AU STOCK DANS		TOTAL VISIBLE
	31/12/46	LES USINES	
KARNAK	1.576.000	900.000	2.476.000
GIZA 7	78.000	40.000	118.000
MÉNOUFI	204.000	113.000	317.000
AMOUN	5.000	3.000	8.000
GIZA 23	3.000	—	3.000
GIZA 30	15.000	3.000	18.000
ZAGORA	7.000	6.000	13.000
ASHMOUNI	897.000	764.000	1.661.000
DIVERS	1.000	15.000	16.000
TOTAL	2.786.000	1.844.000	4.630.000

## LES EXPORTATIONS.

Les exportations ont totalisé au 31 Décembre 1946, soit pour les quatre premiers mois de la Saison, Crs. 2.146.000 contre Crs. 861.000 pour la période correspondante de la saison passée. Elles se répartissent par Variétés comme suit :

	Saison 1946/47		Saison 1945/46	
	Crs.	contre	Crs.	
Karnak	871.000		261.000	
Guiza 7	139.000	"	88.000	
Ménoufi	80.000	"	—	
Sakel	48.000	"	2.000	
Amoun	5.000	"	—	
Malaki	30.000	"	1.000	
Maarad	30.000	"	9.000	
Sakha 4	7.000	"	—	
Guiza 30	5.000	"	—	
Guiza 23	2.000	"	—	
Ashmouni/Zagora	95.000	"	500.000	
Divers.	41.000	"	5.000	
<b>Total</b>	<b>2.146.000</b>	<b>Contre</b>	<b>861.000</b>	

D'autre part, les exportations de la semaine atteignirent 18,469 balles, qui furent dirigées vers les Pays suivants:

	B/S (Karnak, Guiza 7, Ashmouni, Zagora).
INDES	6.004 (Karnak, Guiza 7, Ashmouni, Scarto).
ITALIE	4.629 Déchets)
TCHÉCOSLOVAQ.	1.990 (Karnak, Guiza 7 Ashmouni, Zagora)
ÉTATS UNIS	1.300 (Karnak.)
LIBAN	1.300 (Karnak.)
FRANCE	830 (Karnak, Ashmouni, Zagora)
DANEMARK	619 (Zagora)
YOUgoslavIE	608 (Karnak.)
PALESTINE	555 (Guiza 7, Sakel, Ashmouni)
AUSTRALIE	400 (Ashmouni)
AFRIQ. DU SUD	141 (Déchets, Mixte)
SUISSE	93 (Karnak, Ashmouni, Zagora)
<b>TOTAL</b>	<b>18,469</b>

## AFFAIRES EN FILATURE.

Les affaires se sont plutôt ralenties cette semaine, avec les Indes et l'Italie comme principaux acheteurs.

Le British Board of Trade semble très peu enclin pour l'instant à s'intéresser à nos cotons.

De bonne source nous sommes informés que l'Amérique discutera vers la fin de ce mois, s'il y a lieu d'augmenter pour cette année le quota des importations des cotons de longues soies fixé à 65.000 balles environ.

Les avis sont partagés quant à la décision finale qui sera adoptée. L'on croit généralement que cela donnera lieu à d'âpres discussions entre les Représentants des Etats producteurs, et ceux de l'Industrie. Il n'est toutefois pas improbable que finalement l'exportation de 50.000 balles de Karnak en surplus, soit autorisé.

En ce qui concerne le crédit à la Tchécoslovaquie, le Gouvernement pour sa part, a donné son accord, et les Exportateurs réunis en séance plénière le 15 crt., ont discuté des modalités générales de vente, qui seront soumises à l'approbation des Représentants Tchécoslovaques.

## "L'Etablissement IDEAL"

### C. ANGELOGLOU & Co.

15, rue Galal Imm. Setton, Tél. 42532-46915

peuvent vous fournir :

TOUTES ÉTIQUETTES SIMPLES OU DE LUXE  
sur papiers doré, argenté, chromo, cuir, simple, en 2-3 couleurs  
TOUTES COULEURS DE PAPIERS GOMMES

marque "IDEAL"

en rouleaux toutes dimensions imprimés ou simples  
PRIME : Pour tout achat de 100 bobines de 250 m. GRATIS :  
Une machine EXPRESS pour leur emploi.



# CES DAMES DE LA CORBEILLE

par CANDIDE

... qui vous révèle, chaque semaine ce qui se passe dans les coulisses.

CE N'EST PAS LEUR FAUTE !...

La reprise en bourse que certains attendaient comme cadeau de Nouvel An ne s'est pas produite. Nous ne reviendrons pas sur sa cause principale qui est l'incertitude politique et que l'on a analysée à longueur de colonnes dans les quotidiens. Nous voulons appeler l'attention sur une cause subsidiaire, comme on dit au palais, subsidiaire et de plus passagère, ce dont beaucoup de gens ne semblent pas se rendre compte.

Il y a eu beaucoup d'importations faites par des commerçants plus ou moins inexpérimentés et sans plan d'ensemble évidemment d'où il est résulté pour certains produits, surtout de luxe, un notable engorgement. Beaucoup de ces commerçants, nous devrions dire de ces commerçants-spéculateurs avaient eu les yeux plus grands que la bourse. Ils avaient acheté dans l'espoir de rentrer rapidement dans leur argent, et cet espoir ayant été déçu, il leur fallut se procurer des fonds coûte que coûte et pour ce, alléger leur portefeuille à n'importe quel prix. On comprend les conséquences de cet afflux de titres dans un marché déjà maussade...

Les docteurs tant-pis, là-dessus, tirèrent de ce qui n'était en somme qu'un incident, des conséquences définitives, ce qui renfrogna encore les capitalistes plus ou moins avertis. Selon eux, l'Egypte allait être envahie par un flot de marchandises étrangères, c'en était fini de la prospérité de nos industries. Une crise s'annonçait, comparable à celle de l'Après-Première-Grande-Guerre...

Tout cela, c'est de la mauvaise littérature. La balance commerciale reste en faveur de l'Egypte. Et, en outre, une bonne partie de nos importations consistent en équipement pour nos industries dont le matériel est usé. D'autre part l'Europe en a pour des années avant de se remettre à exporter des produits de première nécessité, des conflits sociaux compliquent la situation économique aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et tendent à l'élévation du coût de production.

Cela ne veut pas dire qu'une baisse du coût de la vie ne doive pas se produire en Egypte, mais ce sera une baisse par paliers qui sera la bienvenue et qui ne compromettra nullement la prospérité de nos industries sérieuses.

On le voit, ces Dames de la Corbeille ne sont point responsables du marasme que nous subissons. Faisons leur donc confiance, et réduisons l'épouvantail que l'on agite à nos yeux à ses justes proportions.

## LA BATAILLE CONTINUE

En somme nos remisiers doivent une fière chandelle à la Delta Railways qui a donné et qui continuera sans doute encore pas mal de temps à animer une corbeille par ailleurs morne.

C'est que la lutte pour le pouvoir — si elle ne se passe plus pour le moment à coups de pouvoirs — semble devoir se poursuivre sans répit.

En fait, le groupe qui a succombé à la dernière assemblée générale ne se tient pas pour battu. Il en est si loin qu'il n'entend même pas attendre la prochaine assemblée générale ordinaire pour tenter sa chance mais veut provoquer le plus tôt possible une assemblée extraordinaire.

Le ramassage de titres en bourse que nécessite un tel projet ne s'opère pas sans de savantes manœuvres et contre-manœuvres. Voilà donc du pain sur la planche pour les remisiers.

Le parti au pouvoir ne reste pas inactif non plus. Il a certainement marqué un point en décidant S.E. Hussein Heikal pacha à accepter la présidence de la Société.

Cependant il se pourrait encore qu'une paix de compromis finit par se conclure. Des membres du conseil s'efforcent d'arrondir les angles. C'est ainsi qu'ils sont amicalement intervenus auprès d'Allouba pacha et de M. Rizgallah Homsî pour les faire revenir sur leurs démissions. Ils n'y ont pas réussi. Mais les démarches continuent. Qu'elles aient quelque chance d'aboutir, la preuve en est que certain administrateur démissionnaire n'a pas encore entamé les hostilités sur le terrain judiciaire comme on lui en avait prêté l'intention.

POURQUOI BELGE?...

L'Etat belge a convié, pour parler poliment, les porteurs de titres belges en Egypte à faire procéder à la validation des titres reconnus de bonne propriété. Rien de plus juste en ce qui concerne les fonds d'Etat, et même des titres plus ou moins spécifiquement belges, afin de prouver qu'ils ne sortent pas de mains ennemies.

Mais que vient faire là-dedans la Société Anonyme des Tramways d'Alexandrie?... Suffit-il de la qualifier de Société Anonyme Belge des Tramways d'Alexandrie pour lui faire acquérir cette nationalité?

Il s'agit en somme d'une société dont l'exploitation s'opère en Egypte, dont les assemblées extraordinaires aussi bien qu'ordinaires ont lieu ici, dont les dividendes sont payables ici. Bien plus, est-ce que ce titre est soumis au droit spécial qui frappe les valeurs étrangères cotées en Bourse, comme les Palestinian Hotels par exemple? Point du tout.

Donc, s'il y a des précautions à prendre vis-à-vis de titres de provenance douteuse, elles sont du ressort du gouvernement égyptien. Et on voit mal à quels foudres s'exposent les détenteurs qui se refuseraient à satisfaire la curiosité du gouvernement belge.. Beaucoup de capitalistes n'aiment pas à révéler sans bonnes raisons la composition de leurs portefeuilles. Certes, ils s'inclinent devant la volonté de l'Etat Souverain, comme ce fut le cas pour certains titres pendant la guerre. Mais nous sommes en Egypte, pays qui n'est même plus capitulaire... Et c'est le gouvernement belge dont il s'agit à propos d'un titre qui ne l'est guère... belge.

DIGNE DE RETENIR L'ATTENTION.

Ce n'est sans doute pas une des grandes vedettes de la Corbeille, mais elle n'en mérite pas moins d'être signalée à l'attention des capitalistes qui apprécient la sécurité d'un placement en même temps que ses chances d'avenir.

Il s'agit de l'Anglo-Belgian Co. of Egypt. On sait qu'elle fut fondée par un groupe de capitalistes anglais, belges et égyptiens pour s'occuper de toutes sortes de transactions en Egypte et qu'en fait elle s'est spécialisée dans les affaires immobilières. Elle a créé de nombreux lotissements à Dokki, Agouza, Garden City, Abassieh, Choubrah, etc.

Ce n'est pas une nouvelle venue. Elle compte quarante ans d'existence et si, comme tout un chacun, elle est passée par des hauts et des bas, elle s'est toujours tirée d'affaires en faisant face à tous ses engagements.

Elle est devenue une dame de tout repos avec l'âge. Le bilan cloturé le 31 juillet dernier est le plus intéressant qu'elle ait jamais enregistré. Et depuis, renseignement puisé à bonne source dont Candide peut garantir le bien fondé — la vente de parcelles de terrains s'est effectué à un rythme croissant. De sorte qu'il est permis de présager un bilan, et un dividende brillants pour l'exercice en cours.

Encore une fois, avis à ceux qui ne visent pas à décrocher la lune mais qui veulent dormir tranquille.

CANDIDE





# CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

## Le marché des valeurs à la recherche de sa voie

Le marché des valeurs traverse une véritable crise. Il cherche sa voie mais ne parvient pas à la trouver. Il ne sait s'il doit hausser ou baisser. Et comme sa question demeure sans réponse, il fait du sur-place attendant que les événements lui donnent une directive.

Les événements sont de deux ordres, politique et économique. La politique est assez trouble. Le différend entre la Grande-Bretagne et l'Egypte au sujet du Soudan n'est pas encore résolu et rien ne laisse espérer qu'il le sera à brève échéance. Dans ces conditions, le capital craint des troubles. Et c'est pourquoi il se retranche préférant les solides coffres des banques à l'incertitude boursière.

Dans le domaine économique la situation est bonne. La plupart des sociétés continuent à produire à plein rendement et à vendre à des cours satisfaisants toute leur production. Cela se traduit par d'appréciables dividendes que malheureusement le capital ignore. C'est donc la politique qui aujourd'hui prend le dessus. Et il en sera ainsi tant que les négociations anglo-égyptiennes ne seront produites par une amicale entente.

## Contre l'abrogation des cours minima

Il est donc étonnant que dans certaine presse on continue à croire que les prix minima constituent la seule entrave à la hausse. Si les difficultés politiques actuelles n'avaient pas existé, nous aurions été les premiers à demander l'abolition des cours imposés. Mais la politique s'en mêlant, nous estimons qu'il est nécessaire, essentiel même, dans l'intérêt de la masse de petits épargnants ayant placé leur argent en titres de maintenir les minima. En effet, si des troubles venaient à éclater, la baisse "psychologique" qui suivrait, serait catastrophique et la petite épargne serait "balayée". Nous l'avons bien vu lorsque les cours minima furent levés pour les obligations Suez, après la présentation au Parlement du projet de loi fixant le franc or à P.T. 3.8575.

Donc, à notre sens, tant que la situation politique demeurera trouble il faut s'en tenir aux cours minima, même si ces cours devaient provoquer un marché noir. Les petits détenteurs ne pouvant ou ne sachant pas opérer sur le marché noir, verraient leurs intérêts sauvegardés, car le moment de panique passé, on reviendra à la raison et à des prix normaux.

L'argument avancé et d'après lequel le capital n'achète pas parce qu'il ne pourrait pas vendre en cas de baisse ne tient pas debout. Le capital n'achète pas parce que la situation est trouble. Il n'achète pas parce qu'il n'est pas certain de la hausse. Par conséquent, il attend l'éclaircissement de l'horizon. Dans la situation actuelle, l'abrogation des cours minima ne ferait qu'amener une baisse des prix manoeuvrée par les professionnels et la spéculation et dont grands et petits capitalistes feront les frais.

Ni les professionnels ni la spéculation ne sauraient nous intéresser. Par conséquent, il serait dangereux de placer entre leurs mains, dans les conditions actuelles, une arme qu'ils pourraient manoeuvrer à leur guise.

## Des groupes manoeuvrent la Delta Light et les Egyptian Hotels

Ceci dit, passons à la Corbeille. Les Delta Light Railways furent avec les Egyptian Hotels, les vedettes de la semaine. Ces deux titres font l'objet de manoeuvres. Pour les Delta Light, le groupe qui détient déjà la majorité voudrait la consolider. Et c'est pourquoi, il se livre à des achats assez suivis toutes les fois qu'il peut le faire. Le titre a donc gagné en cours de semaine une nouvelle fraction.

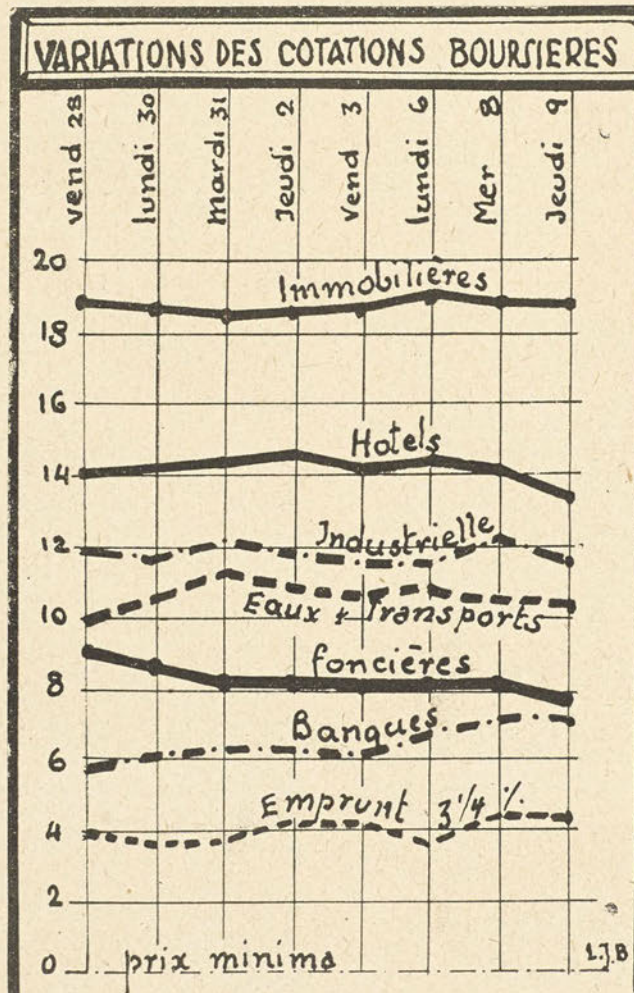
Pour les Egyptian Hotels, deux groupes voudraient s'assurer chacun la majorité. A cet effet des achats se poursuivent des deux cotés. Une personne-

lité du monde hôtelier d'Alexandrie détenant un très gros paquet s'est vu offrir un prix plus élevé que celui pratiqué en Bourse, par un des groupes. Mais jusqu'ici l'affaire n'a pas été conclue. La personnalité en question, grâce à son paquet est pour ainsi dire l'arbitre de la situation.

Nous n'en dirons pas plus pour le moment, nous contentant de revenir sur la question dès que la situation se sera concrétisée.

## Le rapport du conseil d'administration de la Filature Misr

Il y eut en cours de semaine l'assemblée générale de la Filature Misr. Le rapport du Conseil d'administration est un plaidoyer en faveur de l'exportation dans les pays voisins d'une partie de la production de filés et de cotonnades fabriqués en Egypte. Le rapport fait ressortir que l'industrie égyptienne doit conquérir les marchés du Moyen-Orient pendant qu'il en est encore temps, même au prix d'un sacrifice intérieur. Il souligne que la Grande-Bretagne préfère réduire sensible-



Graphique des variations des cotations boursières du 28.12.46 au 9.1.47.

Durant cette période, les cours dans tous les compartiments se sont maintenus. Une légère tendance baissière s'est manifestée chez les Foncières et les Immobilières. La hausse moyenne au-dessus des prix minima est de 10,3% au 9.1.47 soit en baisse de 0,4% sur la quinzaine écoulée. — Graphique communiqué par Monsieur Lucien J. Boulad.

### L'échéancier

18.1.47 — Assemblée Générale Ordinaire Sté. Egn. de Filature et Tissage de Laine.

31.1.47 — Assemblée Générale Ordinaire La Gérance Immobilière.

### COUPONS DETACHES:

13.1.47 — Marconi Radio: P.T. 70,4 net (interiminaire).

14.1.47 — East Cy: P.T. 17,6 (interiminaire).

### DECISIONS

#### DES ASSEMBLEES

Crédit Foncier Egn. déci-de paiement coupon P.T. 122,8 net pour l'action et P.T. 253,6 net pour la 1/10 P. Fond.

Filature Misr action paye coupon P.T. 150 brut à partir du 21 crt.

### AVIS DIVERS

La Société Orientale du Cinéma, S.A.E., a demandé à la Commission de la Bourse l'inscription de ses titres à la Cote Officielle.

Les titres de The African Enterprise & Development Cy. et des Etablissements Industriels pour la Soie et le Coton, S.A.E., ont été admis à la Cote Officielle de la Bourse, à dater du 17 crt.







## LE MARCHÉ DE L'OR

EN EGYPTE ET AILLEURS

### EN GRECE.

Suivant des rumeurs dignes de foi émanant de la revue "Economie Nouvelle" les réserves d'or de la Grèce seraient épuisées. A la libération, le pays disposait de 175 millions de dollars or sterling papier et autres devises, desquels il ne resterait que 70 millions dont une bonne partie serait engagée dans la "Federal Reserve Bank".

### EN AFRIQUE DU SUD.

La production de l'or de Transvaal s'est élevée à 11.917.914 onces contre 12.213.545 onces en 1945. A Johannesburg, on a procédé à l'ouverture d'une nouvelle et importante mine d'or sur les collines environnant Barbelon. Cette nouvelle, provoquerait un "boom" économique dans le Nord-Est du Transvaal. La nouvelle mine qui couvre 174 "claims" est voisine de l'ancienne mine Fortuna qui couvrait 11 "claims". Des pronostics sérieux laissent supposer que la nouvelle mine produira plusieurs fois les Lst. 1.500.000 d'or produites par l'ancienne mine.

### EN FRANCE.

Des transactions secrètes sur l'or, s'élevant parfois jusqu'à 80 millions de francs par jour, auraient eu lieu à Paris. Certains journaux ont prétendu qu'il existait actuellement 5000 tonnes de réserves clandestines d'or en France. Certaines rumeurs ont circulé à propos d'un marché libre de l'or lesquels ont été énergiquement démenties par le ministre des Finances. Le prix de la livre sterling sur le marché noir est tombé de 1010 francs à moins de 6000 francs.

### EN EGYPTE.

Le volume des transactions est resté faible. Tout comme en Palestine et au Liban les prix se maintiennent et la tendance est ferme et soutenue.

Dirhem	162	164	164	164	163
1 livre or égypte.	480	480	480	480	480
1 livre or sterling	517	516	516	516	516
1 livre or turque	397	397	397	397	397
1 Napoléon or en frs.	390	390	390	390	390
5 dollars or américain	490	490	490	490	490

## LETTRE DE PALESTINE

(Suite de la page 8)

Durant la guerre, la demande dépassa la capacité de production de cette industrie, surtout à cause de la pénurie de matières premières. On vit se développer en même temps une série de nouvelles industries qui avaient besoin de carton pour emballages, et les fabriques de cartonnages purent obtenir de bons prix pour de mauvais produits.

31 tonnes de carton furent importées en 1945, mais entretemps, les importations sont devenues plus régulières, bien que leur volume reste inférieur à celui d'avant la guerre. Aujourd'hui, le prix du carton étranger est théoriquement de LP 55, mais en pratique, il atteint LP 80, par suite de l'insuffisance des fournitures. Les manufacturiers locaux ont déjà réduit leurs prix jusqu'à LP la tonne. Toutefois, les acheteurs préfèrent payer LP 80 le carton étranger qui est de meilleure qualité. Ainsi, une grave crise éclata dans l'industrie locale du carton, entraînant la fermeture de trois parmi les cinq fabriques du pays.

Dans les deux autres entreprises, on comprend fort bien la nécessité d'améliorer la qualité moyenne des produits et des mises de fonds seront probablement effectuées dans ce but. Dans les cercles industriels, on pense, que le carton palestinien pourrait trouver de bons débouchés dans le pays, à condition que la qualité soit meilleure. Le "Haboker" remarque incidemment que la presque totalité du capital placé dans cette branche reste en Palestine, toutes les matières premières, sauf le feutre, pouvant être obtenues sur place.

E.G.

## Les valeurs égyptiennes

A LA BOURSE DE LONDRES

Clôture du 16/1/47

	Acheteurs	Vendeurs
Sudan Plantations Syndicate .....	£ 51/10 1/2	53/1 1/2
Greek 5 0/0 Loan 1914 .....	£ 9	10
Greek 7 1/2 0/0 1924 (Refugee) .....	„ 19	20
National Bank of Egypt .....	„ 43 3/4	44 1/4
Egyptian Delta Light Rails (ref.) .....	£ 105/—	115/—
Egyptian Markets .....	„ 10/—	12/—
Egyptian Salt & Soda .....	„ 53/9	58/9
Egyptian Delta Land .....	„ 65/—	75/—
New Egyptian Company .....	„ 27/—	29/—
Abukir Company .....	„ 33/—	35/—
Anglo-Egyptian Oilfields "B" .....	„ 68/—	71/3

A LA BOURSE DE PARIS

Clôture du 16/1/47

	Frs.
Crédit Foncier (Action) .....	13,900
Crédit Foncier (Part Fondateur) .....	31,400
National Bank of Egypt (Action) .....	20,600
Land Bank (Action) .....	—
Land Bank (Part Fondateur) .....	39,900
Cairo-Héliopolis (Action) .....	14,600
Cairo-Héliopolis (Part Fondateur) .....	30,800
Suez Canal 5 0/0 .....	19,000
Suez Canal 3 0/0 .....	15,350
Sucreries d'Egypte (Action) .....	5,300
Sucreries d'Egypte (Part Fondateur) .....	8,300
Banque Ottomane .....	4,150

BOURSE DES VALEURS DE NEW-YORK

Clôture du 16/1/47

	Dollars	Dollars	
Canadian Pacific	12 5/8	Kennecott Copper	46
Chesapeake and Ohio	51 1/2	Montgomery Ward	56 5/8
New York Central	18	Packard Motor	6
Allied Chemical and Dye	171 1/2	Radio Corp. of America	8 3/4
American Telephone and Telegraph	171	Republic Steel	25 5/8
American Tobacco "B"	81 1/2	Reynolds Tobacco "B"	42
Anaconda Copper	37 3/4	Shell Union Oil	29 1/4
Chrysler Corporation	88 1/4	Socony-Vacuum Oil	14 1/4
Consolidated Edison	77 1/4	Standard Oil of New Jersey	66 7/8
Dupont de Nemours	181 1/2	Studebaker	19 3/8
Electric Bond and Share	16 3/8	Texas Corporation	57 1/4
General Electric	35 7/8	United Aircraft	18
General Motors	53 1/2	International Harvester	70 3/4
International Harvester	70 3/4	International Nickel of Canada	33 1/2
International Nickel of Canada	33 1/2	Woolworth	50 1/2
International Telegraph and Telephone	14 3/8	Chase National Bank	36 1/4
		National City Bank	42

## CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

OBLIGATIONS 3 o/o A LOTS  
TIRAGES DU 15 JANVIER 1947

EMISSION 1903 — 568e TIRAGE

Le No. 711.820 est remboursable par 50.000 frs.  
Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 frs.

449813	489219	577980	593656	730443
451641	490212	584004	601576	738341
464208	539791	590098	630625	747150
467287	543019	590173	698877	758662
477152	551753	591661	713490	789410

EMISSION 1911 — 468e TIRAGE

Le No. 254.358 est remboursable par 100.000 frs.

Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 frs.

94831	149890	211752	236878	328597
122471	173630	211775	269993	336581
139164	201356	232974	289245	337916
139610	205144	233492	304869	366896
143007	205510	235593	323836	374232



# MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 8 AU 15 JANVIER 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Fèves Adi Moy	470	80				
	Fèves Nabati Zawati	538	50				
	Fèves Adi Zawati	530	50	Blé	76636	Lupins	175
	Maïs Sh. Nab. Zaw.	230	20	Fèves	3525	Pois Chiches	100
	Maïs Sh. Nab. Zaw.	235	20	Lentilles	6324	SSésames	2918
	Lupins Zawati	530	40	Orge	11410	Arachides	2075
	Helba Moy	360	20	Maïs N. el Gam	3208	Riz Glacé	180
	Lentilles Ent. Moy	450	50	Maïs Oweiga	69357		
	Lentilles Ent. Zaw.	480	30	Helba	2924		
	Lentilles Conc. Zaw.	540	50				
ATAR EL NABI	Fèves Adi Zaw.	480	500	Blé	77963		
	Fèves Na. Zaw.	500	200	Fèves	4693	Bersim	170
	Fèves Conc. Zaw.	570	100	Lentilles	1945	Sésames	2113
	Lentilles Conc. Zaw.	560	200	Orge	4629	Petits Pois Secs	110
	Lentilles Ent. Zaw.	450	100	Maïs N. el Gam.	2286	Lupia S.	200
	Maïs Nab. Zaw.	235	340	Maïs Oweiga	46690	Ferik	126
	Maïs Oweiga J. Zaw.	210	50	Helba	3469	Arachides	151
	Sésames R. Moy	860	162	Lupins	74		
ALEXANDRIE	Lentilles Ent. Zaw.	510	23	Fèves	5615	Lupins	17
	Lentilles Conc. Zaw.	538	166	Lentilles	2644	Sésames	1408
	Fèves Makmoura Zaw.	635	230	Orge	7562	Riz Non-Décort.	254635
	Maïs Mabrouma Zaw.	235	30	Maïs N el Gam	1225	Riz Glacé	54596
	Maïs Sh. Nab. Zawati	230	40	Maïs Oweiga	333		
				Helba	696		
ROSETTE	Riz Glacé en sac (80 Okes N 1)	306.5	309.5	Riz Non-Décort.	23820		24079
	Riz Blanchi au G. (Ardebs 200)	613-619	619	Riz Blanc	651		651

Lotions  
Parfums  
Eaux de Cologne

les mieux préparés - les plus appréciés

**N. SEDNAOUI**

POUR VOS LIVRES

UNE SEULE ADRESSE

**COMPTOIR DU LIVRE**

20, RUE ABOU EL SEBAA — LE CAIRE



# NOUVELLES SOCIÉTÉS

## En commandite par

### actions

**Raison sociale:** A. Zapelli & Co.

**Associés:** Alfred Zapelli et un commanditaire.

**Capital:** L.E. 10.000.

**Objet:** 1) L'achat de terrains vagues ou d'immeubles en Egypte; 2) La construction d'immeubles sur ses propres terrains; 3) La gestion des dits immeubles; 4) L'achat de tous matériaux, machines, outils et installations pour la construction et l'aménagement de ses immeubles. La Société pourra également s'intéresser à d'autres affaires similaires.

**Signature et gérance:** Alfred Zapelli seul.

**Date et durée:** 10 ans à partir du 1er Janvier 1947.

**Siège:** Le Caire, 21 rue Fouad Ier.

## En commandite simple

**Raison sociale:** Aly Moha med El Dib & Co.

**Associés:** Aly Mohamed El Dib, Elie Arakelian et une commanditaire.

**Capital:** L.E. 1000.

**Objet:** Fabrication des semelles et de tout objet en caoutchouc.

**Signature et gérance:** les deux associés conjointement.

**Date et durée:** deux ans.

**Siège:** Alexandrie, 97 rue Abd-el-Moneim.

**Raison sociale:** R. de Botton & Co.

**Capital:** L.E. 5077/535mm.

**Objet:** le commerce pour son propre compte et la représentation pour compte de tiers de toutes marchandises.

**Signature et gérance:** Roger de Botton seul.

**Date et durée:** cinq ans et six mois à partir du 1er Juillet 1946.

**Siège:** Le Caire.

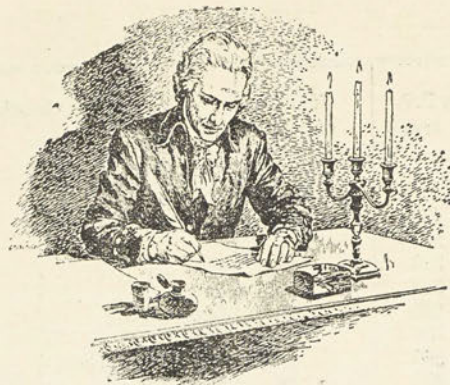
**Raison sociale:** Edouard G. Karam & Co.

**Associés:** Edouard Karam et un commanditaire.

**Capital:** L.E. 2000.

**Objet:** toutes opérations d'importation et d'exportation des marchandises en Egypte, ainsi que l'exploitation d'une fabrique de briques et autres produits en ciment.

**Signature et gérance:** Ed. Karam seul.



## FORGING AHEAD IN BUSINESS

**B**ACK in 1772, a precocious twelve year old boy named Alexander Hamilton wrote to a friend... "I condemn the groveling condition of a clerk or the like, to which my fortune condemns me, and would willingly risk my life, though not my character, to exalt my station . . . I mean to prepare the way for futurity."

This young man had a mind that could see the root of things and look into the future. At the age of fourteen he was managing his employer's business in the latter's absence for his health. The boy was doing a man's job, but such success did not satisfy his ambitions. His eyes were turned toward the American colonies. *He knew that a man could go farther in times of change than when times are static.*

Hamilton fought through the Revolution and distinguished himself. Later, when most men were blinded to the real problems by talk of freedom, he saw that the Constitution had been designed to overcome economic difficulties; he realized that the men who controlled the finances of the country would play a major role in its destiny.

As the first Secretary of the Treasury of the United States, Hamilton provided a sound currency for America, established its credit and laid down the principles that have guided us ever since. Based on the foundation laid by this brilliant young man who was willing to learn from books and other people, the United States became a power in Finance, in Industry, in Commerce and in Agriculture.



We are living in times of tremendous change today. Every man genuinely interested in self-improvement will want to know about the Institute which so appropriately bears Alexander Hamilton's name, and the training it offers in the fundamentals of business and industry. The whole story is told in the fast-reading pages of "FORGING AHEAD IN BUSINESS." Write the Institute, giving your name and address, and your FREE copy of this famous book will be mailed promptly.

**ALEXANDER HAMILTON INSTITUTE**

**Date et durée:** trois ans.  
**Siège:** Le Caire, No. 8 rue Doubreh.

## En nom collectif

**Raison sociale:** Léon J. Beraha & Fils.

**Associés:** Léon J. Beraha, et Jacques L. Beraha.

**Capital:** L.E. 12000.

**Objet:** même objet que la Société de M. Léon J. Beraha.  
**Signature et gérance:** les deux associés séparément.

**Date et durée:** trois ans à partir du 1er Janvier 1947.

**Siège:** Alexandrie.

**Raison sociale:** Mizrahi & Guzelian.

**Associés:** René M. Mizrahi et Hagop P. Guzelian.

**Objet:** entreprendre des constructions, soit pour compte de tiers, soit pour son propre compte, l'achat et la vente de matériaux de constructions, ou faire tout commerce ou travaux se rapportant à l'objet de la Société.

**Signature et gérance:** les deux associés conjointement.

**Date et durée:** deux ans et 7 mois à partir du 1er Juin 1946.



**Siège:** Boulevard Zaghoul, No. 6.

**Raison sociale:** Calù Frères.  
**Associés:** Léopold Calù et Emile Calù.

**Objet:** le commerce en général, la représentation et la commission.



**Signature et gérance:** les deux associés conjointement.

**Date et durée:** trois ans à partir du 1er Janvier 1947.

**Siège:** Alexandrie, No. 7 rue Gare du Caire.

**Raison sociale:** Georges Lagoudakis & Co.

**Associés:** Georges Nicolas Lagoudakis et Hélène Dim. Lagoudakis.

**Capital:** L.E. 3000.

**Objet:** l'exploitation du café-bar-pâtisserie "Coliseum" sis rue Abbas No. 6, Héliopolis.



**Signature et gérance:** Georges Lagoudakis seul.

**Date et durée:** cinq ans à partir du 12 décembre 1946.

**Siège:** Héliopolis.